

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 15 décembre 2025 / 24 jumada al thani 1447 - N° 3978 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMAJDID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

P.3

ALGERIE - TUNISIE

Vers un partenariat stratégique intégré, Ghribi trace une feuille de route ambitieuse et structurante

P.24

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 À 10H30

M^r ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres invité du Forum de **DK News**

P.2

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République signe la loi de Finances 2026



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier dimanche, la loi de Finances de l'année 2026, avant la réunion du Conseil des ministres. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. A l'issue de la cérémonie de signature, une photo-souvenir a été prise avec le président de la République. P.3

NUMÉRISATION

Les perspectives de développement de l'e-commerce et du marketing digital au centre d'une rencontre nationale à Alger

P.7

ENVIRONNEMENT

Une vaste offensive nationale pour réhabiliter l'espace public et améliorer le cadre de vie

P.4

CONSEIL DE LA NATION

L'unité et la cohésion de la nation algérienne renforcent l'immunité du pays

P.4

SANTÉ

Médicaments et chaleur attention aux interactions !

P.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS
L'ESS prépare la JSK avec un bon moral

Par F. Yanis P.21



JOURNÉES NATIONALES DE CONSTANTINE DU COURT MÉTRAGE

Le film "Sarkhat samt" de Jaber Dhiab remporte le premier prix

P.16

FORMATION PROFESSIONNELLE (SESSION FÉVRIER 2026)

Début des inscriptions

P.2

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025
À 10H30**Mr ABIDAT Abdelkrim,**
président de l'Association
algérienne des anciens
parlementaires des deux
chambres invité du Forum
de DK News

Le Forum DK News recevra, Mercredi 17 décembre 2025, Monsieur ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres qui animera une conférence – débats consacrée à la présentation de son bilan 2025 assisté de ses membres de l'Association .

Cette rencontre se déroulera au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknou – Alger.

FORMATION PROFESSIONNELLE (SESSION FÉVRIER 2026)

Début des inscriptions



Les inscriptions dans les établissements de formation professionnelle au niveau national pour la session Février 2026 ont débuté hier exclusivement via la plateforme numérique www.takwin.dz, indique un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les inscriptions à cette session, placée sous le slogan "Vers une formation de qualité et des compétences pour l'avenir", sont ouvertes jusqu'au 7 février prochain, a précisé le ministère.

Les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels proposent diverses spécialités, permettant aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs capacités et de construire un parcours professionnel adapté aux exigences du marché du travail", a souligné le ministère, les invitant à s'inscrire et à bénéficier des opportunités de formation offertes.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Oran : saisie de plus de 18 kg de cocaïne et de plus de 3 kg de kif traité (Douanes)

Les services des Douanes à Oran, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont procédé, lors d'une opération qualitative, à la saisie de plus de 18 kg de cocaïne et de plus de 3 kg de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris, dimanche, auprès des mêmes services. La même source a indiqué que l'opération a permis la saisie de 18,074 kg de cocaïne et de 3,380 kg de kif traité, l'arrestation de cinq individus à Oran, la saisie d'une somme d'argent s'élevant à 2.228.000 dinars algériens, ainsi que quatre voitures et une motocyclette.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaouene, a-t-on indiqué.

CLIN D'EIL

Lundi 15 décembre 2025

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 186 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile.

Les accidents ayant causé des décès ont été enregistrés à Relizane (un mort, suite au dérapage d'un tracteur à El Guettar), à Bouira (un décès dans la collision entre une motocyclette et un tracteur dans le chef lieu de wilaya) et à Bordj Badji Mokhtar (un mort, suite à une collision entre une motocyclette et un camion à Timiaouine).

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 19 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Tlemcen (7 personnes), El Bayadh (5 personnes), Djelfa (4 personnes) et Constantine (3 personnes).

Les unités de la Protection civile ont, d'autre part, procédé à l'extinction de 3 incendies, notamment urbains et industriels, à travers les wilayas de Tamanrasset, Illizi et Blida, où 7 personnes ont subi des gênes respiratoires, suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement de la cité 300 logements dans la commune de Larbaa.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont procédé, quant à eux, à une opération de sauvetage de 3 jeunes randonneurs (âgés entre 17 et 18 ans) souffrant de fatigue et de faiblesse, coincés dans un ravin, au lieu dit Djebel Babor, dans la commune de Babor, note le bilan, expliquant que l'opération a mobilisé une équipe spécialisée de sauvetage en milieu périlleux (GRIMP), un camion d'intervention et une ambulance.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oum El Bouaghi : saisie de 62 faux billets de 2.000 dinars à la commune de Fkirina (sûreté)



Les éléments de la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Fkirina (Oum El Bouaghi) ont saisi 62 billets de 2.000 dinars contrefaçons, indique un communiqué publié dimanche par le bureau de la communication de la sûreté de wilaya.

Le document précise que les policiers ont diligenté une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un suspect après qu'un éleveur de bétail a signalé qu'un individu s'activait à mettre en circulation des billets de banque contrefaçons au marché hebdomadaire à bestiaux de la commune de Fkirina.

L'individu se trouvait, au moment de son interpellation, en possession de 62 billets de 2.000 dinars portant tous le même numéro de série, et dont il a été confirmé qu'ils étaient faux comme le déterminera une expertise technique effectuée par les services compétents, selon le communiqué.

Horaire des prières



Fajr : 06h20
Dohr : 12h43
Asr : 15h14
Maghreb : 17h32
Isha : 19h00

MÉTÉO

	Alger	20°	13°
	Oran	19°	12°
	Annaba	16°	11°
	Béjaïa	16°	10°
	Tamanrasset	22°	18°

PROTECTION CIVILE

3 138 interventions en 24 heures à travers le pays

En l'espace de vingt-quatre heures, les unités de la Protection civile ont été fortement sollicitées à travers l'ensemble du territoire national, témoignant une nouvelle fois de leur rôle central dans la préservation des vies humaines et la sécurité des biens.

Entre le 13 et le 14 décembre 2025, arrêté à 08h00 du matin, pas moins de 3 138 interventions ont été enregistrées, soit une intervention toutes les 27 secondes, illustrant l'intensité et la diversité des missions assurées quotidiennement par les secours.

Sur ce volume global, 1 987 opérations ont concerné des évacuations sanitaires, tandis que 403 autres relevaient d'interventions diverses liées notamment aux accidents domestiques, à la prise en charge de victimes, à l'extinction d'incendies ou encore à des dispositifs de sécurité déployés en réponse aux appels de détresse des citoyens. Ces chiffres traduisent l'ampleur de l'activité opérationnelle de la Protection civile, mobilisée sur plusieurs fronts en simultané. Les accidents de la circulation ont occupé une part significative de ces interventions. Les services de secours sont intervenus à 171 reprises à la suite de sinistres routiers survenus dans différentes wilayas, causant le décès de trois personnes sur les lieux mêmes des accidents et faisant 186 blessés à divers degrés. L'ensemble des victimes a été pris en charge sur place avant d'être évacué vers les structures sanitaires de proximité.

Les accidents les plus graves ont été enregistrés dans les wilayas de Relizane, de Bouira et de Bordj Badji Mokhtar. À Relizane, une personne a perdu la vie après le dérapage d'un tracteur agricole au lieu-dit Taklout, dans la commune d'El Guettar, daïra de Mazouza.

À Bouira, un accident mortel est survenu sur la route nationale numéro 5, impliquant une collision entre une motocyclette et un tracteur agricole, au niveau de la commune et daïra de Bouira.

À Bordj Badji Mokhtar, un autre drame a coûté la vie à un motocycliste à la suite d'une collision avec un camion, à la cité Abdellah Djilali, dans la commune de Timiaouine. Parallèlement à ces accidents, les équipes de la Protection civile ont également été mobilisées pour faire face à des cas d'intoxication au monoxyde de carbone, un danger silencieux particulièrement redouté en période hivernale.

Dix-neuf personnes ont été victimes d'émanations de CO provenant de dispositifs de chauffage et de chauffe-eau installés à l'intérieur des domiciles.

Ces interventions ont concerné les wilayas de Tlemcen avec sept personnes intoxiquées, El Bayadh avec cinq victimes, Djelfa avec quatre cas et Constantine avec trois personnes touchées.

Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées, dans un état jugé satisfaisant, vers les établissements de santé locaux.

Les secours ont également procédé à l'extinction de trois incendies urbains et divers dans les wilayas de Blida, Illizi et Tamanrasset.

L'incendie le plus marquant a été signalé à Blida, où un feu s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble de cinq niveaux, à la cité des 300 logements, commune et daïra de Larbaa.

Cet incident a provoqué des gênes respiratoires chez sept personnes, rapidement prises en charge par les équipes d'intervention avant leur évacuation vers l'hôpital local.

Grâce à la rapidité et à l'efficacité de l'intervention, les flammes ont pu être maîtrisées à temps, évitant toute propagation aux logements voisins.

Enfin, un important dispositif de sauvetage a été déployé dans la wilaya de Sétif pour porter assistance à trois jeunes randonneurs âgés de 17 à 18 ans, coincés dans un ravin au niveau du Djebel Babor, dans la commune et daïra de Babor.

Souffrant de fatigue et de faiblesse, les jeunes ont été secourus par une équipe spécialisée de sauvetage en milieu périlleux (GRIMP), appuyée par un camion d'intervention et une ambulance.

Pris en charge sur les lieux, ils ont ensuite été évacués vers une structure sanitaire locale pour y recevoir les soins nécessaires.

Ce bilan quotidien met en lumière l'engagement constant et la vigilance permanente des unités de la Protection civile, qui œuvrent sans relâche, de jour comme de nuit, pour répondre aux situations d'urgence, protéger les citoyens et limiter les conséquences des accidents et des sinistres à travers le pays.

R.N

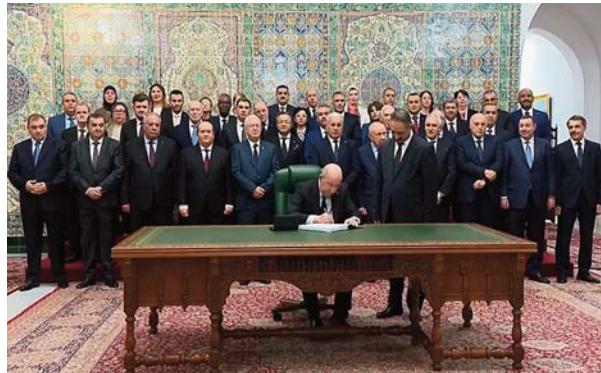
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République signe la loi de Finances 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier dimanche, la loi de Finances de l'année 2026, avant la réunion du Conseil des ministres.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat.

A l'issue de la cérémonie de signature, une photo-souvenir a été prise avec le président de la République.



Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant sur l'augmentation des pensions et allocations de retraite, la création de deux nouvelles circonscriptions administratives, ainsi que la Stratégie nationale de développement du E-commerce".

Après présentation de l'ordre du jour et d'un résumé des décisions du précédent Conseil des ministres, suivie de la présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orienta-

tions suivantes : 1- Concernant l'exposé sur l'augmentation des pensions et allocations de retraite : Le Conseil des ministres a approuvé des augmentations de 10% au profit des retraités percevant des pensions inférieures ou égales à 20.000 DA, et de 5% pour les retraités percevant plus de 20.000 DA, ces augmentations ayant été précédées d'une revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG).

2- Concernant l'exposé sur la création de deux nouvelles circonscriptions administratives : - Le Conseil des ministres a approuvé la création de deux (2) circonscriptions administratives. Il s'agit de Maghnia et El Eulma.

3- Concernant la stratégie nationale de développement du commerce électronique :

- Monsieur le président de la République a affirmé que le commerce électronique constitue un défi important, qui requiert la participation de tout un chacun pour atteindre cet objectif économique, à travers l'utilisation des moyens nécessaires, notamment en garantissant la sécurité

numérique, en accordant davantage de facilitations et en encourageant ce type de commerce.

- Il a également souligné que la transparence commerciale constitue l'objectif premier et le véritable aboutissement de la numérisation et du commerce.

4- Orientations générales : - Interdiction d'exécution de toute opération de démolition des habitations illégales en hiver, avec suspension immédiate des présidents d'APC qui recourent à cette mesure arbitraire en plein hiver, sans tenir compte des lois algériennes en vigueur et des usages internationaux. Les walis de la République doivent veiller à ce que ces opérations soient exécutées selon les cadres réglementaires établis.

- Il a instruit les ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur, de coordonner et de veiller, selon différents mécanismes et procédures nécessaires, à ce que les agriculteurs ne soient pas impactés par les pertes causées par la baisse de certaines récoltes agricoles, et ce en recourant à un stockage ciblé pour préserver la stabilité des prix".

ALGÉRIE - ONU

M. Chaïb préside la délégation algérienne au 11^e Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies à Ryad

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé, dimanche, la délégation algérienne participant aux travaux du 11^e Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC) qui se tient à Ryad (Royaume d'Arabie Saoudite) les 14 et 15 décembre, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Le Forum mondial placé cette année sous le thème : "Deux décennies de dialogue pour l'humanité : vers une nouvelle ère de respect et d'entente mutuels dans un monde multipolaire", a vu la participation du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, du haut représentant de l'ONU pour

l'Alliance des civilisations, et l'envoyé spécial pour la lutte contre l'islamophobie Angel Moratinos, outre des représentants de gouvernements, des personnalités internationales influentes, de jeunes leaders et des femmes engagées dans la promotion de la paix et le renforcement de l'entente entre les cultures et les religions, ajoute le communiqué.

La tenue de la présente session du Forum coïncide avec la célébration du 20e anniversaire de la création de l'UNAOC, qui constitue une plateforme pour le dialogue culturel, de coopération et d'entente, visant à contribuer à réduire les divisions, à lutter contre le fanatisme, l'extrémisme et l'exclusion, à bannir toutes les formes de violence et à faire face aux discours islamophobes, de la haine et de l'exclusion.

Dans une allocution pro-

noncée lors de la réunion de haut niveau du Groupe des amis de l'UNAOC, le secrétaire d'Etat a plaidé, au nom de l'Algérie, "pour une approche globale, fondée principalement sur la coopération et le renforcement des liens culturels, religieux et scientifiques entre les peuples et les nations", soulignant "la nécessité de renforcer l'initiative des Nations unies pour l'Alliance des civilisations et de la doter des mécanismes à même de concrétiser les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des divers instruments internationaux y afférents", ajoute le communiqué.

M. Chaïb a également passé en revue "les efforts déployés par l'Algérie au niveau international pour promouvoir les valeurs du vivre-ensemble en paix, notamment à travers le par-

tage de son expérience dans le règlement pacifique des conflits, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, s'inspirant des valeurs incarnées par l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, symbole du dialogue entre les civilisations dans le monde et l'un des précurseurs ayant jeté les fondements du Droit international humanitaire".

Il a, en outre, mis en avant "les différents mécanismes adoptés par l'Algérie au niveau national pour rejeter toutes les formes de violence et de haine, et promouvoir les valeurs de tolérance, de solidarité, de paix, de dialogue, de dignité et de justice, ce qui s'est concrétisé par l'adoption d'une loi relative à la lutte contre le discours de haine, et la création d'un Observatoire national chargé de surveiller et de faire face à ces pratiques".

ALGÉRIE - INDE

AAPI: Rekkache examine avec l'ambassadrice de l'Inde en Algérie le renforcement de la coopération bilatérale

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a examiné, dimanche à Alger, avec l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre les deux pays, indique l'AAPI dans un communiqué.

La rencontre, tenue au siège de l'AAPI, a porté sur "les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les secteurs d'intérêt commun, au premier rang desquels l'industrie pharmaceutique et la production des médicaments, ainsi que les perspectives d'élargir la présence des investissements indiens sur le marché algérien".

Les deux parties ont abordé les détails d'un nombre de projets d'investissement d'entreprises indiennes actif en Algérie, en sus de la société pharmaceutique de renommée mondiale "TENSHI", qui a exprimé sa volonté d'investir sur le marché algérien", précise le communiqué.

Les discussions ont, par ailleurs, porté sur les préparatifs relatifs à une visite prévue, en janvier prochain, d'une délégation d'hommes d'affaires comprenant des représentants de 40 sociétés indiennes en Algérie, dans le but de tenir des rencontres d'affaires B2B avec leurs homologues algériens et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement", ajoute le communiqué.

M. Rekkache a affirmé, dans ce contexte, que l'AAPI mobilisera tous les moyens et consentira tous les efforts indispensables à assurer le succès de cette visite de travail, afin de déboucher sur des accords de partenariat et d'investissement fructueux, rappelant l'ouverture de l'Agence sur toutes les formes de coopération et de partenariat avec la partie indienne.

À l'issue de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de poursuivre la coordination et la concertation, afin de concrétiser des projets d'investissement prometteurs qui reflètent la profondeur et la solidité des relations algéro-indiennes, conclut la même source.

PARLEMENT

APN: le Bureau de l'APN examine les amendements à deux projets de loi et arrête le programme des plénières de la prochaine période

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé, dimanche, une réunion du Bureau de l'APN, pour examiner les amendements proposés à deux projets de loi et arrêter le programme des plénières de la période à venir, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Le Bureau a entamé l'ordre du jour par "l'examen des amendements proposés au projet de loi organique portant statut de la magistrature, ainsi que des amendements proposés au projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, avant de transmettre les amendements répondant aux conditions légales aux deux commissions compétentes", précise le communiqué.

Lors de cette réunion, le Bureau a également arrêté le calendrier des travaux de l'Assemblée pour la période allant du 15 au 24 décembre 2025. Ainsi, à partir de demain lundi, l'APN entamera l'examen du projet de loi portant code de la route, et ce jusqu'au mardi 16 décembre, date prévue pour la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations des députés, ajoute la même source.

Après la séance bimensuelle consacrée aux questions orales, prévue jeudi le 18 décembre en cours, l'APN tiendra une plénière le samedi 20 décembre 2025, pour débattre d'une proposition de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne".

APS

CONSEIL DE LA NATION

L'unité et la cohésion de la nation algérienne renforcent l'immunité du pays



Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, a présidé dimanche au siège de l'institution une réunion du Bureau du Conseil de la nation élargie aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'unité et la cohésion de la nation algérienne, en tant que source de force et de renforcement de l'immunité du pays, a indiqué un communiqué du Conseil.

La réunion a été consacrée à l'examen du "programme de travail du Conseil de la nation pour la période du 17 au 25 décembre 2025, outre l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau et du dossier de numérisation du Conseil de la nation", a précisé la même source. Après l'ouverture de la réunion, le Bureau du Conseil de la nation, "comme à l'accoutumée et quand la nécessité nationale l'exige", a saisi cette occasion pour réaffirmer que "l'unité de la nation et la cohésion entre les membres de la nation algérienne sont une source de force", rappelant ce qu'ont fait les aïeux pour défendre l'honneur de la nation, renforcer son immunité et préserver son unité et sa stabilité.

S'agissant de l'ordre du jour, le Bureau du Conseil a décidé de "reprendre les séances plénières à partir de mercredi matin 17 décembre 2025 pour la présentation et le débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 84-09 du 2 Djoumada el Oula 1404 correspondant au 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays". "Le représentant du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports répondra, dans l'après-midi, aux interventions et aux préoccupations des membres du Conseil, le projet de loi, devant être soumis au vote lors d'une séance plénière prévue jeudi après-midi (25 décembre 2025)".

Après l'examen des questions orales et écrites, le Bureau du Conseil de la nation, a décidé de "transmettre trente (30) questions orales et seize (16) questions écrites ayant rempli les conditions de forme requises, au Gouvernement", selon la même source.

La réunion a également permis d"écouter un exposé global sur la stratégie de numérisation au sein du Conseil de la nation ainsi que les démarches entreprises dans cette optique", le président de la chambre haute du Parlement ayant souligné la nécessité de ne "ménager aucun effort pour avancer dans ce dossier qui tend à consacrer la transparence et à faciliter le travail administratif des membres du Conseil, de ses cadres et de ses fonctionnaires".

APS

ENVIRONNEMENT

Une vaste offensive nationale pour réhabiliter l'espace public et améliorer le cadre de vie

Les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays ont engagé une vaste opération de terrain visant à restructurer et à réorganiser les espaces publics en milieu urbain, dans une dynamique nationale axée sur l'amélioration du cadre de vie, la modernisation des villes et la promotion d'un environnement urbain harmonieux.

Cette initiative s'inscrit dans les orientations stratégiques fixées par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, dans le cadre d'une vision globale de gestion durable et rationnelle de l'espace public.

Selon un communiqué officiel du ministère, ces opérations ont été lancées en application des instructions du ministre, M. Saïd Sayoud, qui a fait du renforcement de la qualité de vie urbaine et de la bonne gouvernance locale une priorité centrale de son action.

Elles interviennent également dans le prolongement des recommandations issues de la rencontre nationale consacrée au renforcement de la dynamique locale pour la promotion de la pratique environnementale, tenue au début du mois d'octobre dernier.

Sur le terrain, les actions engagées portent essentiellement sur la réhabilitation des trottoirs, la libération des voies publiques occupées de manière anarchique, l'amélioration de l'utilisation des routes et l'application stricte des lois et règlements régissant l'occupation de l'espace public.

L'objectif affiché est de rétablir l'ordre urbain, de faciliter la mobilité



des citoyens et de garantir une cohésion harmonieuse entre les différents usagers de la ville. Au-delà de l'aspect organisationnel, ces opérations visent également à rehausser l'esthétique des villes, à renforcer les conditions d'hygiène et de sécurité et à prévenir les atteintes à l'environnement urbain. Elles s'inscrivent dans une approche préventive et pédagogique, fondée sur la sensibilisation des citoyens à l'importance du respect de l'espace public en tant que

bien collectif. À travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent consacrer une nouvelle culture de gestion urbaine reposant sur la responsabilité partagée, le service du citoyen et la promotion du développement local durable.

Une orientation qui traduit la volonté de l'Etat de redonner à la ville sa fonction première : un espace de vie organisé, sûr, accessible et respectueux de l'environnement.

R.N

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui insiste sur la coordination pour garantir la mise en service des grands projets stratégiques dans les délais fixés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de la coordination avec l'ensemble des secteurs concernés pour garantir la mise en service des grands projets stratégiques dans les délais fixés, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion hebdomadaire ordinaire consacrée au suivi de la situation du secteur et à l'évaluation de l'état d'avancement des projets des infrastructures en cours, ainsi que des projets structurants proposés au financement et à la numérisation.

A cette occasion, des exposés détaillés ont été présentés sur les différents



grands projets en cours de réalisation dans plusieurs domaines stratégiques du secteur.

Parmi ces projets figurent celui de l'extension du port d'Annaba, comprenant la réalisation du quai minéralier inscrit dans le cadre

du projet intégré du phosphate, de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El Hadba (wilaya de Tébessa) sur une distance de 422 km, outre les projets de développement du réseau routier, des pénétrantes autoroutières et des infra-

structures aéroportuaires de base.

Lors de cette réunion, à laquelle ont participé les cadres centraux du ministère ainsi que les responsables et représentants des organismes sous tutelle, le ministre a souligné la nécessité de renforcer le suivi de terrain par les cadres centraux, de maintenir une coordination continue avec les maîtres d'œuvre et de lever tout obstacle éventuel, afin d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais de réalisation.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de coordonner avec tous les secteurs concernés dans le but de garantir la mise en service des grands projets stratégiques dans les délais fixés.

PARTIS

M. Bengrina préside une rencontre à Alger à l'occasion de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a présidé, samedi à Alger, une rencontre avec les militants du parti, à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bengrina a souligné que "la commémoration de cet anniversaire découle d'une histoire gravée dans la mémoire nationale".

"Ces manifestations ont constitué une étape charnière où la voix du peuple algérien s'est élevée haut face au co-

lonisateur, annonçant à celui-ci et au monde entier que l'Algérie ne saurait être le théâtre de projets coloniaux et que la volonté de la nation fera front uni à toutes les manœuvres", a-t-il rappelé.

Dans ce sillage, il a évoqué les différents défis de l'heure qui se posent sur la scène nationale, soulignant, par ailleurs, que "les tentatives désespérées visant à détourner l'Algérie de son rôle stratégique sont vouées à l'échec", grâce à "la solidité du front intérieur et à la cohésion du tissu social, qui repré-

sentent la plus grande force de dissuasion pour contrecarrer leurs plans".

Abordant l'importance croissante des réseaux sociaux, le président du parti a affirmé que "la production d'un contenu conscient est aujourd'hui une responsabilité nationale, et une contribution réelle à la protection de la conscience collective contre la falsification, la désinformation, et la propagande tendancieuse visant à semer le doute et à recycler d'anciens projets sous de nouvelles apparences".

APS

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE DE L'OUEST

Djellaoui préside une réunion de la commission chargée du suivi de la réalisation du projet

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche à Alger, les travaux de la sous-commission chargée de la mise en œuvre du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, une exposé exhaustif a été présenté concernant l'état d'avancement des travaux au niveau des tronçons restants du projet, à la lumière des visites de terrain effectuées par le ministre dans les wilayas de Tindouf, Béni Abbès et Béchar, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux des chantiers, lesquels ont fait un "grand progrès" en atteignant les dernières phases de réalisation.

Le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir le même rythme de travail, d'intensifier les efforts et d'assurer un suivi instantané aux niveaux central et local, en sus de la mobilisation de tous les moyens disponibles pour garantir le parachèvement des travaux restants avant la fin de l'année courante, selon la même source. Cette réunion intervient



en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres du 16 novembre 2025, concernant la

mise en service de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, dans l'ensemble de ses tronçons, en janvier 2026, souligne le communiqué.

EL-ABIODH SIDI CHEIKH La wilaya bénéficie de plusieurs projets de développement

Les communes de la wilaya d'El-Abiodh Sidi Cheikh ont bénéficié de plusieurs projets de développement importants, qui ont fait l'objet, dimanche, d'une visite d'inspection des autorités locales.

A cet effet, le wali d'El Bayadh, M. Noureddine Belaribi, a procédé à la mise en service du projet de raccordement du groupement d'habitat rural "El Khodr" dans la commune d'El-Mehara au réseau de gaz naturel.

L'opération a concerné 130 logements, avec la réalisation d'un réseau de transport dépassant 16 km, tandis que le réseau de distribution a excédé 5 km, pour une enveloppe

financière estimée à plus de 706 millions de dinars algériens, indique-t-on.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts de raccordement au réseau de gaz naturel et aux autres réseaux de base à travers l'ensemble des agglomérations de la wilaya.

Dans la même commune, il a également inspecté le projet de réalisation et d'équipement de la station de pompage destinée à l'alimentation en eau potable des villages de Deghma et Digham, en plus de la réception et de la distribution des quotas d'aliments pour bétail (orge subventionnée) au centre de proximité de stockage des

céréales, au profit des éléveurs de la région. Dans la commune de Chellala, le wali s'est enquis du taux d'avancement des travaux du projet de réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de la route nationale N 47 (RN47) reliant la région de Digham à la commune de Chellala, et a donné le coup d'envoi d'un autre projet de réalisation d'un ouvrage d'art à Chellala El-Guebla, sur le même tronçon routier. Les délais de réalisation de cet ouvrage d'art ont été fixés à huit mois, pour une enveloppe budgétaire dépassant 112 millions de dinars, souligne-t-on.

Dans la même collectivité locale, il a également inspecté le projet de réali-

sation d'une micro-zone d'activités dans le cadre du soutien à l'investissement privé, ainsi que les projets de réalisation de 20 et 40 logements publics locatifs (LPL), d'un ouvrage d'art au niveau du chemin de wilaya N 4 (CW4), et a visité une école coranique de la région.

Dans la commune de Boussemghoune, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya d'El-Byadh a procédé à l'inspection des travaux de réalisation de 20 logements LPL du lycée "Sidi-Ahmed Tidjani", ainsi que des travaux d'aménagement d'une place publique et d'une école coranique.

MASCARA

56.000 hectares consacrés à la culture des céréales

Une superficie estimée à 56.000 hectares a été affectée à la culture des céréales dans la wilaya de Mascara, au titre de la campagne labours-semaines de la saison agricole en cours 2025-2026, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur par intérim des Services agricoles (DSA), M. Benaboumer Sellam.

La wilaya a enregistré, cette année, une augmentation de la superficie consacrée aux céréales par rapport à la saison précédente, durant laquelle près de 45.300 hectares avaient été réservés à cette filière, a précisé à l'APS.

Cette hausse est due à l'adhésion d'un nombre "notable" d'agriculteurs au programme de culture des céréales pour la nouvelle saison agricole 2025-2026, a-t-il expliqué.

Dans le cadre de la campagne labours-semaines de la saison agricole en cours, lancée depuis quelques jours, 20.000 hectares ont été réservés à la culture du blé dur, 5.000 hectares au blé tendre, 28.000 hectares à la production d'orge et



3.000 hectares à l'avoine.

Par ailleurs, afin d'assurer le succès de cette campagne, la DSA a mobilisé d'importants moyens, dont plus de 36.500 quintaux de semences et plus de 14.460 quintaux d'engrais mis à la disposition des agriculteurs à travers les points d'approvisionnement relevant de la coopérative de wilaya des céréales et des légumes secs (CCLS).

Cette dernière a, en outre, ou-

vert, en juillet dernier, un guichet unique dans la ville de Mascara pour répondre aux besoins des producteurs en semences et en engrangis.

Dans le même cadre, plus de 4.400 tracteurs, 2.637 engins de la brousse, 360 semoirs, 100 épandeurs d'engrais ainsi que d'autres équipements ont également été mobilisés, selon la même source.

D'autre part, la DSA, en coordination avec la Chambre de l'agriculture de la wilaya, a récemment lancé un programme de vulgarisation spécifique à la saison agricole en cours, comprenant des journées de sensibilisation au profit des producteurs de céréales, visant à leur présenter les moyens mobilisés et les dispositifs de soutien mis à disposition par l'Etat.

A titre de rappel, la wilaya de Mascara avait enregistré, lors de la précédente saison agricole, une production céréalière, toutes variétés confondues, dépassant 170.600 quintaux, selon les statistiques de la même direction.

SIDI BEL ABBÈS

L'électrification rurale au service d'une agriculture moderne et performante

La wilaya de Sidi Bel Abbès franchit une étape significative dans la consolidation de sa stratégie de sécurité alimentaire et de modernisation agricole.

La Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz a achevé l'exécution de son quota additionnel dans le cadre du programme d'électrification agricole, portant à 704 le nombre total d'exploitations raccordées depuis le lancement de ce dispositif structurant.

Loin d'une simple extension de réseau, cette opération s'inscrit dans une vision nationale visant à faire de l'accès à l'énergie un levier fondamental de développement rural.

Les chiffres témoignent de l'ampleur de l'effort consenti : plus de 605 kilomètres de lignes à moyenne et basse tension ont été réalisés, soutenus par l'installation de 484 transformateurs électriques, garantissant une alimentation stable et adaptée aux besoins des exploitations agricoles. Cette avancée est le fruit d'une approche de financement diversifiée.

Pas moins de 97 exploitations ont bénéficié du Fonds national de développement rural, 279 ont été raccordées grâce au Fonds commun des collectivités locales, tandis que 328 exploitations supplémentaires ont été prises en charge dans le cadre du programme spécifique d'électrification agricole.

Une mobilisation financière et technique qui reflète l'importance stratégique accordée à ce secteur vital. Au-delà du confort, l'accès à l'électricité permet aux agriculteurs de moderniser leurs pratiques, d'optimiser l'irrigation, d'introduire des équipements de haute technicité et d'améliorer sensiblement leurs rendements.

Comme l'a souligné la chargée de communication de la DDEG, ce programme vise avant tout à accompagner le développement local, en renforçant la productivité et la compétitivité des exploitations, tout en contribuant à la croissance du PIB agricole et à la dynamique économique régionale.

L'électrification rurale s'impose ainsi comme une condition essentielle à l'émergence d'une agriculture durable, performante et tournée vers l'avenir.

R.L

EL-MENIAA

Lancement de divers projets dans les communes de Hassi El-Gara et El-Meniaa

Plusieurs projets ont été lancés ou mis en service dans les communes d'El-Meniaa et de Hassi El-Gara, dans le but de renforcer la qualité du service public et le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Touchant plusieurs secteurs d'activités, ces opérations ont porté sur la mise en chantier d'un projet de réseau d'assainissement à l'entrée Nord du chef-lieu de wilaya devant être relié à celui de la nouvelle ville, ainsi que sur le lancement des travaux d'aménagement d'un parc au centre-ville d'El-Meniaa.

Il a été également procédé à la mise en service de la maison du diabétique au quartier Lemadi, une structure où sont prodigués des conseils médicaux, en plus de consultations, concernant cette maladie chronique.

Dans la commune de Hassi El-Gara, quatre salles d'extension ont été réceptionnées au niveau des écoles primaires Larbi-Tebessi et Allé-Benbitour, et quatre autres salles réservées aux enfants autistes au niveau des écoles primaires Zoubiri-Zoubir et Belkahal-Hakoum, en plus du lancement d'un projet d'école primaire au nouveau pôle urbain.

Lors de la visite de ces projets, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a insisté auprès des parties chargées de leur exécution sur le respect des normes et qualité de réalisation et a mis l'accent sur l'amélioration du service public.

APS

LOI DE FINANCES 2026

Une multitude de mesures de soutien à l'investissement et aux entreprises

La loi de finances 2026, signée dimanche par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, avant la réunion du Conseil des ministres, instaure une série de mesures visant à soutenir l'investissement et à dynamiser l'activité économique, notamment par la simplification des procédures fiscales, l'encouragement des start-ups, et le soutien aux exportateurs.

Dans ce contexte, la loi prévoit notamment de porter à deux ans, au lieu d'un an, la durée d'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label, et de reconduire les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises lors de chaque renouvellement de leur label.

Cette mesure vise à introduire des modifications profondes dans le régime fiscal applicable aux organismes d'accompagnement détenteurs du label "incubateur".

L'exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés est ainsi renouvelable à chaque renouvellement du label.

Cette mesure répond à deux enjeux majeurs de l'écosystème entrepreneurial : garantir la pérennité des organismes d'accompagnement et assurer la qualité de leurs services.

Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises et les exportateurs à participer à des événements économiques internationaux spécialisés, la loi introduit une prise en charge intégrale, et non partielle (entre 50 et 80%), de leurs frais de participation par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement des dispositifs d'incitation et de soutien offerts par l'Etat aux exportateurs, en vue de promouvoir les produits algériens et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.

De plus, la loi institue un dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 décembre 2026, alors que la régularisation est effectuée par application d'une imposition unique libératoire calculée au taux de 8%, sans application de sanctions fiscales.

La loi de finances 2026 comprend également des dispositions douanières relatives à la micro-importation, permettant aux personnes exerçant cette activité de bénéficier de statut de l'auto-entrepreneur.

Ainsi, les importations réalisées dans ce cadre sont soumises à un taux de droit de douane réduit de 5% et sont exonérées de TVA, de droits de douane et au-



tres taxes et redevances applicables à l'importation. De plus, le dédouanement est effectué au moyen d'une déclaration simplifiée auprès des douanes. Les contribuables exerçant une activité de micro-importation sont soumis à un taux d'imposition forfaitaire unique de 0,5 % par transaction d'importation.

Ce taux est calculé sur la valeur en douane, majorée des droits de douane et d'une marge forfaitaire de 30 %. La loi prévoit également des incitations pour les entreprises souhaitant investir dans le développement de l'hydrogène vert, les projets de boisement et de reboisement, ainsi que les projets de production et de valorisation des énergies renouvelables.

Ces dépenses sont déductibles du bénéfice imposable, à condition que le montant total de cette déduction n'excède pas 5 %.

Par cette mesure, l'Etat vise plusieurs objectifs, notamment l'accélération de la transition énergétique, la création de richesses et d'emplois durables, ainsi que l'augmentation des exportations d'énergie propre.

Incitations fiscales pour les énergies renouvelables

La loi consacre également un allègement fiscal sur les intrants destinés à la fabrication des panneaux solaires photovoltaïques, en soumettant les opérations d'importation des matériaux utilisés dans cette activité au taux réduit des droits de douane de 5 %, dans le but de renforcer la structuration du tissu industriel national et de le rendre capable de répondre à la demande locale croissante, tout en soutenant les projets ambitieux que l'Algérie envisage de réaliser dans le domaine des énergies renouvelables.

Parmi ces mesures, une exonération des droits de douane, des électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène.

Afin d'encourager les activités de la pêche maritime et de l'aquaculture, la loi consacre une exonération des droits de douane et l'application d'un taux de 9 % pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'aquaculture.

En outre, l'âge autorisé des navires

d'occasion de grande pêche pouvant être dédouanés pour mise à la consommation a été portée de cinq à quinze ans.

Bénéficiant aussi de l'exonération des droits de douane et de l'application du taux réduit de 9 % de TVA les opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'élevage des espèces aquatiques d'élevage. Les produits locaux issus de la fabrication de ces aliments seront soumis au même taux.

Pour une simplification des procédures fiscales, les mesures introduites par la loi de finances 2026 prévoient la révision des modalités de remboursement des trop-perçus relatifs à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) ou à l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que la suppression du système de contractualisation concernant l'impôt forfaitaire unique (IFU).

Enfin, les opérations d'importation de marchandises effectuées dans le cadre du troc frontalier ont été exclues du champ d'application du paiement anticipé de l'IBS dès lors de l'importation de produits destinés à la revente en l'état.

Plusieurs dispositions pour soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens

La loi de finances pour l'année 2026, signée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base.

Ainsi, la loi introduit plusieurs dispositions visant à conforter le consommateur et à maintenir la stabilité des prix, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanche et rouge.

Il s'agit aussi de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, vifs destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide.

L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement.

La loi prévoit aussi une exonération de l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, et oblige

les importateurs et transformateurs de cette matière première de la produire localement ou de s'en approvisionner sur le marché national avant le 31 décembre 2026.

En outre, les importations de café seront exonérées de TVA et de la taxe intérieure de consommation, et soumises au taux réduit des droits de douanes à hauteur de 5% et ce, jusqu'au 31 décembre 2026.

En outre, la loi introduit également l'exemption des droits de douanes, de taxes dont la TVA, les têtes ovines vivantes destinées à l'abattage importées à l'occasion de l'Aïd El Adha durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026.

Elle autorise également au Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 300.000 logements au titre de l'année 2026.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à construire 2 millions de logements durant la période quinquennale 2025-2030.

Il s'agit aussi de prolonger les délais jusqu'au 31 décembre 2026 au profit des occupants des logements publics locatifs (sociaux) souhaitant acquérir leurs lo-

gements, afin de leur permettre de déposer leur demande d'achat. Et dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, la loi consacre une exonération des véhicules automobiles de transport de 10 personnes ou plus importés, en état final ou non monté dans la limite de 10.000 unités, de tous droits et taxes, y compris la taxe additionnelle provisoire de sauvetage, la contribution de solidarité et le précompte.

Cette exonération est également applicable aux pièces et composants constituant le kit, pour les véhicules non montés, lorsqu'ils sont importés séparément. Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics, notamment celles prises lors du Conseil des ministres tenue le 3 septembre dernier, consacré l'étude du dossier d'importation de 10.000 bus neufs destinés au transport des personnes, visant à répondre aux besoins des transporteurs pour le renouvellement du parc.

Enfin, la loi prévoit également de renforcer l'utilisation des énergies renouvelables sûres et efficaces, en réduisant les droits de douane sur l'importation de chauffe-eaux solaires domestiques de 30% à 15%, ceux-ci étant considérés comme une alternative plus sûre et plus économique par rapport aux chauffe-eaux traditionnels.

NUMÉRISATION

Les perspectives de développement de l'e-commerce et du marketing digital au centre d'une rencontre nationale à Alger

L'e-commerce et le marketing digital, ainsi que le renforcement du rôle des jeunes dans le développement de ces deux activités, ont été au cœur d'une rencontre nationale organisée dimanche à Alger, visant à ancrer la culture de l'innovation et de la transformation numérique auprès des jeunes, tout en mettant en avant l'importance de la formation dans le domaine des nouvelles technologies.



Organisé sous le patronage du ministère de la Jeunesse, avec la participation de près de 2.000 jeunes entrepreneurs et commerçants, ce rendez-vous de trois jours, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la numérisation et l'économie de la connaissance et permettre aux participants d'acquérir les informations techniques, scientifiques et juridiques de base en vue d'intégrer le domaine de l'e-commerce, a précisé Nazim Nouail, organisateur de la rencontre. M. Nouail, également directeur de la société de

livraison rapide "Rj360 Express", a souligné que cette rencontre, intitulée "Smart Sellers Summit", constitue une opportunité pour les jeunes intéressés par ce secteur ou déjà actifs dans le domaine de renforcer leurs compétences et de découvrir les dernières technologies adoptées à l'échelle mondiale, tout en prenant connaissance des évolutions que connaissent les algorithmes du commerce électronique et du marketing digital.

Il a, par ailleurs, relevé la croissance rapide de cette activité en Algérie depuis 2022, laquelle a enre-

gistré, selon lui, "une hausse de 120 %", à la faveur de l'amélioration du climat des affaires et du système numérique d'une part, et de la prise de conscience des clients et des différentes catégories de la société quant à l'importance de ces services, d'autre part. La rencontre tend également à informer les jeunes entrepreneurs et e-commerçants de la nécessité d'exercer dans un cadre juridique organisé, notamment l'obligation d'obtenir le code de commerce électronique auprès du Centre national du registre du commerce

(CNRC), tout en sensibilisant à l'importance de régulariser l'ensemble des aspects réglementaires et administratifs pour se lancer dans cette activité dans les meilleures conditions, selon les organisateurs.

Le programme prévoit des communications présentées par des spécialistes nationaux et étrangers dans les domaines de l'économie numérique, l'e-commerce, l'entrepreneuriat et des technologies digitales, notamment dans les secteurs de la santé, de la gestion des services, de l'investissement et de la formation.

ENERGIE

Nomination d'un nouveau SG de l'OAPEC

Le Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, dimanche au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l'Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars prochain.

Cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l'OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l'Energie des Etats membres ou de leurs représentants.

Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Etats membres en appui au projet de développement et de restructuration de l'Organisation.

Il a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les Etats membres et les efforts

déployés par le Secrétariat général pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents.

Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption du projet de budget prévisionnel de l'Organisation pour l'année 2026.

Après avoir pris connaissance du 54e rapport annuel portant sur les activités des compagnies arabes issues de l'Organisation, le Conseil a salué les résultats financiers et les expansions réalisées par ces compagnies, soulignant l'importance pour le Secrétaire général de poursuivre l'organisation de réunions de coordination, de renforcer les relations avec les sociétés et de leur apporter le soutien nécessaire.

Après examen des derniers développements liés au projet de développement des activités de l'OAPEC et à sa restructuration, le Conseil des ministres de l'Organisation a salué les progrès accomplis dans le cadre de ce projet, ainsi que le soutien apporté par les Etats membres.

A ce titre, le Conseil a chargé le Secrétaire général de poursuivre les efforts et d'achever la mise en œuvre des initiatives stratégiques approuvées dans le cadre du projet de développement, en sus de suivre les Etats membres pour l'achèvement des procédures de ratification des amendements à la Convention, en vue du lancement de la nouvelle identité de l'Organisation sous l'appellation "Organisation arabe de l'Energie".

Lors de la réunion, les lauréats du Prix OAPEC 2024 pour la recherche scientifique dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ont été annoncés. Le premier Prix a été estimé à 10.000 dinars koweïtiens (près de 32.500 dollars), tandis que le second Prix a été estimé à 7000 dinars koweïtiens (près de 22.700 dollars).

La Libye devrait assurer la présidence de la prochaine session du Conseil des ministres et du Bureau exécutif de l'Organisation pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2026.

BOUMERDES

Plus de 5 milliards de DA pour le secteur des travaux publics en 2026

Le secteur des travaux publics à Boumerdes a bénéficié d'une enveloppe de plus de cinq (5) milliards DA, au titre du programme sectoriel de développement de l'exercice 2026, destiné à la réalisation de nouveaux projets et à la réhabilitation du réseau routier local, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du secteur.

Cette dotation permettra la concrétisation de plusieurs opérations de développement visant à répondre aux préoccupations des citoyens, a indiqué la directrice locale des travaux publics, Ferrial Sayoud, en marge du Conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de la situation du secteur.

Les projets programmés pour 2026 portent notamment sur la réalisation de plusieurs ouvrages d'art, dont un viaduc pour relier les communes de Sidi Daoud et Ben Choud (Est de la wilaya), un autre pour relier la commune de Legata à la RN85 et au chemin de wilaya (CW) N35, ainsi que deux ponts dans la commune de Kharrouba (Ouest), reliant la CW 66 à la RN29, selon la même source.

Le plan d'action du secteur des travaux publics pour 2026 prévoit également le renforcement et la réhabilitation de plusieurs axes routiers, à l'instar du tronçon de la RN25 entre Baghliia et Dellys sur 18 km, de l'ancien tracé de la RN68 entre Bordj Menail et Cap Djinet, ainsi que des travaux d'entretien sur la RN12 (10 km) et la RN5 entre Beni Amrane et Ammal sur 17 km, en plus de la maintenance d'ouvrages maritimes au niveau des ports.

Par ailleurs, cette enveloppe servira également à l'aménagement de voies d'accès à des cités d'habitations, dont un accès entre le quartier Ben Merzouka et la rocade N2 de Boudouaou, un autre sur l'axe Semaidia-Ouled Brahim reliant Hammadi à Khemis El Khechna, ainsi que la réalisation d'un échangeur reliant la cité AADL à la cité "El Louz" de Thenia sur la RN5.

Il est également prévu l'achèvement de projets en cours, dont le renforcement de la RN5 sur 13 km, la réhabilitation de la RN68 entre Issers et Chaabat El Amer sur 11 km, ainsi que l'achèvement du projet de dédoublement de la RN68 entre Bordj Menail et Cap Djinet, a conclu Mme Sayoud.

BANQUE D'ALGERIE

Cotations

hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 14 au 20 décembre 2025, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque

	Base Devises	Achat vente
1 USD	127,82	135,62
1 EUR	149,50	158,64
1 GBP	170,93	181,41
100 JPY	81,97	86,98
1 CHF	159,76	169,57
1 CAD	92,47	98,14
1 DKK	20,02	21,24
1 SEK	13,78	14,62
1 NOK	12,64	13,43
1 AED	34,80	36,93
1 SAR	34,06	36,14
1 KWD	416,50	442,06

Chèques de voyage

	Base Devises	Achat vente
1 USD	129,12	135,62
1 EUR	151,02	158,64
1 GBP	172,67	181,41
100 JPY	82,80	86,98
1 CHF	161,38	169,57
1 CAD	93,41	98,14
1 SEK	13,92	14,62

RELIZANE

Coup de filet contre un réseau international de trafic de médicaments mettant en péril la santé publique

Une opération d'envergure menée par les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane a permis de démanteler un réseau criminel international spécialisé dans la contrebande et le commerce illicite de produits pharmaceutiques, notamment de l'insuline, un médicament vital destiné aux patients atteints de diabète.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les formes émergentes de criminalité portant atteinte à l'économie nationale et à la santé publique.

Les faits ont débuté lors d'un service extérieur assuré par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Lazreg, qui ont procédé à l'interception d'un véhicule immatriculé à l'étranger.

Une fouille préliminaire a immédiatement mis au jour une quantité importante de stylos d'insuline dissimulés dans des bagages, révélant une tentative manifeste de contrebande.

Le conducteur, un ressortissant étranger, ainsi que trois femmes de nationalité algérienne qui l'accompagnaient, ont été interpellés et

conduits au siège de la brigade pour les besoins de l'enquête. L'approfondissement des investigations a permis de découvrir des méthodes de dissimulation encore plus élaborées.

Les forces de l'ordre ont mis la main sur une autre quantité d'insuline soigneusement cachée dans des ceintures en tissu enroulées autour du corps des trois femmes, dans une tentative de déjouer les contrôles.

Des sommes conséquentes en monnaie nationale et étrangère ont également été saisies, de même que le véhicule utilisé pour l'opération criminelle.

Agissant en coordination permanente avec le Procureur de la République près le tribunal de Zemmoura, les enquêteurs ont élargi leurs investigations, ce qui a conduit à



l'identification et à l'arrestation de deux autres femmes impliquées dans ce réseau.

L'extension de compétence à une wilaya voisine a permis leur interpellation, suivie de la perquisition de leurs domiciles.

Cette opération a abouti à la saisie d'une nouvelle quantité de stylos d'insuline, de boîtes prêtes à être reconditionnées

en vue de leur commercialisation frauduleuse, ainsi que d'importantes sommes d'argent.

À l'issue de l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les six personnes mises en cause ont été présentées, avec les objets saisis, devant le Procureur de la République près le tribunal de Zemmoura pour la poursuite

des procédures judiciaires.

Par cette opération qualitative, la Gendarmerie nationale réaffirme son engagement total dans la lutte contre les réseaux de contrebande et la criminalité organisée, rappelant que toute atteinte à la santé publique constitue une ligne rouge que l'État n'entend pas laisser franchir.

R.L

ORAN

Quand le silence de la société civile nourrit le désordre urbain

Dans plusieurs quartiers emblématiques d'Oran, tels que les Mimosas, Sanchidrian, Petit Lac ou encore Perret, le désordre quotidien semble désormais s'installer dans une inquiétante banalité.

Ce qui frappe le plus les habitants n'est pas tant l'anarchie visible que le silence assourdissant de la société civile, absente là où elle était autrefois une force d'interpellation et de mobilisation. Le squat des trottoirs, l'occupation sauvage des espaces publics, la prolifération des points de vente informels et la dégradation progressive du cadre de vie ne provoquent plus ni indignation collective ni réaction organisée. Les comités de quartiers, censés jouer un rôle

de relais entre les citoyens et les autorités locales, peinent à se faire entendre. Les associations de proximité, souvent engluées dans la routine ou confrontées à un manque de renouvellement, semblent avoir déserté le terrain, laissant les cités livrées à elles-mêmes. Ce mutisme généralisé traduit un malaise plus profond qu'un simple déficit d'organisation. Il révèle une lassitude collective, une résignation insidieuse qui pousse les habitants à s'adapter au désordre plutôt qu'à le combattre. L'absence de vigie citoyenne ouvre un boulevard aux dérives quotidiennes, transformant des quartiers autrefois paisibles en espaces où l'incivisme gagne chaque jour

du terrain. La situation impose aujourd'hui une prise de conscience urgente. Redonner vie aux comités de quartiers, encourager la participation active des habitants et insuffler une nouvelle dynamique à l'engagement citoyen sont devenus des impératifs. Sans une implication réelle et continue de la société civile, aux côtés des autorités de la wilaya, Oran aura du mal à redorer son image, ternie par des années de laisser-aller. La société civile ne peut rester spectatrice de la dégradation de son environnement; elle doit redevenir actrice du civisme, non par opportunisme, mais par responsabilité envers l'avenir de la cité.

R.L

CHLEF

Un Colloque national sur "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel" à partir du 23 décembre

La wilaya de Chlef abritera, du 23 au 25 décembre, un Colloque national intitulé "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel", avec la participation de spécialistes et d'artistes, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs. Selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Bendouda, cette rencontre donnera lieu à des communications sur le Zellige algérien et son rôle dans la pro-

motion du tourisme culturel, avec une large participation d'artistes et de promoteurs d'ateliers des wilayas de Tlemcen, Oran, Bejaia, Constantine et Alger. En marge de l'événement, qui se tiendra au Musée national public, seront exposées plus de 100 pièces de Zellige algérien et autres mosaïques. Une seconde exposition dédiée à l'habit traditionnel et à la selle arabe, se tiendra au jardin Safa 2 de la cité

Bensoua. Cette manifestation, qui vise à préserver la mémoire culturelle, à mettre en valeur la richesse et la diversité du Zellige algérien, ainsi qu'à renforcer son rôle en tant que composante du patrimoine culturel national au service d'un tourisme durable fondé sur l'artisanat traditionnel, verra la participation des agents "Isaalmi" (Ask Me) qui iront à la rencontre des visiteurs et distribueront des dépliants

d'information sur ce domaine et son histoire, a précisé la même source. La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a, par ailleurs, invité l'ensemble des artisans et artistes spécialisés dans le zellige et la mosaïque à se rapprocher des services concernés afin de participer à ce Colloque et à l'exposition, et contribuer à la réussite de cette manifestation touristique et culturelle.

NÂAMA

Plus de 900 enseignants contractuels en formation

Une session de formation pédagogique au profit des enseignants contractuels intégrés au titre de l'année 2025, dans la wilaya de Nâama, concerne 934 stagiaires issus des trois cycles de l'enseignement, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'Education. Neuf établissements scolaires ont été mobilisés pour accueillir cette formation, dans les communes de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra, selon la même source, ajoutant que la première session se

déroulera du 20 au 31 décembre en cours. La formation vise à accompagner les nouveaux enseignants, à leur permettre de maîtriser les outils pédagogiques modernes et à garantir une intégration professionnelle et pédagogique efficace, conformément à la circulaire ministérielle 355 du 23 novembre 2025.

Elle devra également contribuer à renforcer les compétences de ces enseignants dans les domaines de la planification pédagogique et de l'évaluation des apprentissages dans les différentes matières, ainsi que l'amélioration de l'enseignement de la langue anglaise et de l'éducation physique.

La session de formation ambitionnée, en outre, l'intégration des technologies modernes dans l'enseignement, en plus de l'acquisition de compétences en gestion pédagogique au sein des classes, a-t-on indiqué.

APS

CONSTANTINE

La métamorphose touristique d'une cité millénaire

La ville de Constantine confirme son ascension sur la scène touristique internationale. Entre janvier et fin octobre 2025, pas moins de 38 657 touristes étrangers ont été recensés dans la cité des ponts suspendus, marquant une progression spectaculaire et sans précédent.

Cette affluence témoigne de la renaisseance d'une ville qui s'impose désormais comme une destination incontournable du tourisme culturel. Des visiteurs venus des États-Unis, d'Europe, d'Asie et même d'Amérique latine découvrent avec émerveillement cette cité millénaire, l'une des plus anciennes du bassin méditerranéen.

Attriés par la richesse de son patrimoine matériel et immatériel, par la majesté de ses ponts et la singularité de son site naturel, ils contribuent à redéfinir l'image de Constantine à l'international. Cette dynamique est largement portée par les circuits proposés par les agences de voyages, mais aussi par la visibilité offerte par les réseaux sociaux, où les vidéos et témoignages de touristes ont suscité un engouement croissant.

Les efforts consentis en matière de restauration des sites historiques, d'amélioration du cadre urbain et de valorisation du Vieux Rocher portent aujourd'hui leurs fruits. Parallèlement à cet engouement international, Constantine continue d'attirer de nombreux visiteurs nationaux, séduits par son offre culturelle, son histoire et sa gastronomie.

L'hospitalité légendaire de ses habitants, souvent citée par les touristes, renforce cette expérience unique.

La ville, à la fois rebelle et affectueuse, mystérieuse et accueillante, s'affirme ainsi comme un pôle touristique d'excellence, prêt à inscrire son nom durablement sur la carte des grandes destinations culturelles.

R.L

ORAN

Oran se dote d'un laboratoire régional stratégique pour le contrôle et la valorisation des produits de la pêche

La wilaya d'Oran franchit une étape majeure dans le renforcement de son dispositif de contrôle sanitaire et de valorisation des produits halieutiques avec le lancement des travaux de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses des produits de la pêche maritime.

Cette infrastructure stratégique, dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2026, s'inscrit dans une dynamique nationale visant à améliorer la qualité des produits destinés à la consommation et à soutenir le développement durable de la filière.

Le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Maghni Sandid, a souligné que ce laboratoire permettra d'effectuer une large gamme d'analyses physiques, chimiques et microbiologiques, garantissant ainsi la conformité des produits de la pêche aux normes sanitaires en vigueur.

Il constituera un outil essentiel pour la protection de la santé du consommateur et pour le renforcement des capacités de contrôle technique aux niveaux local et régional.

Cette nouvelle structure jouera également un rôle central dans l'accompagnement des opérateurs économiques actant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, en les aidant à améliorer la qualité de leurs produits et à répondre aux exigences des marchés nationaux et internationaux. Les services du laboratoire seront, en outre, mis à la disposition d'autres secteurs, notamment le commerce et l'agriculture, à travers l'inspection vétérinaire, ce qui en fera un pôle régional multiséctoriel.

Desservant plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, le laboratoire permettra de réduire considérablement les délais d'analyses, jusqu'à effectuées dans des structures éloignées, engendrant des contraintes logistiques et financières pour les



professionnels du secteur.

Cette proximité se traduira par un gain de temps, une réduction des coûts et une meilleure efficacité dans le processus de contrôle.

Sur le plan économique, la réalisation de cette infrastruc-

ture contribuera à renforcer la compétitivité de la filière halieutique en facilitant l'accès à des analyses rapides et fiables.

Elle permettra ainsi de réduire les charges de production, d'améliorer la rentabilité des entreprises et de soutenir les

efforts de la wilaya d'Oran pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, en particulier dans un contexte marqué par la recherche de nouvelles sources de croissance économique.

RL

SOLIDARITÉ

Lancement de la Semaine de l'aide sociale au profit des retraités à Mascara et Relizane

La quatrième édition de la Semaine de l'aide sociale au profit des retraités atteints de maladies chroniques, des personnes aux besoins spécifiques et des personnes âgées dépendantes a débuté, dimanche dans les wilayas de Mascara et Relizane, à l'initiative de la Caisse nationale des retraites (CNR).

Cette manifestation prévoit l'organisation de visites à domicile de retraités à travers les différentes communes de la wilaya de Mascara, au cours desquelles seront distribués des équipements et fournitures médicales. Des explications seront également fournies sur le dispositif d'aide sociale, qui com-

prend l'accompagnement des retraités dans l'accomplissement des démarches administratives nécessaires à l'obtention de divers équipements et moyens médicaux, sans contrainte de déplacement, a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'agence de la CNR, Hamaidi Brahim.

Il sera également procédé à la présentation des services numériques proposés par la Caisse nationale des retraites dans le cadre de l'aide sociale à domicile, notamment l'application mobile "Takaâoudi" et l'espace numérique "Le retraité", facilitant ainsi aux retraités la demande d'équipements

à distance et la prise de rendez-vous pour une visite de l'assistant social, selon la même source.

La même initiative, placée sous le slogan "L'aide sociale à domicile un service public porteur de valeurs humaines", a également été lancée dans la wilaya de Relizane. A cette occasion, le directeur de l'agence de la CNR, Safouane Benhalla, a indiqué à l'APS que 547 retraités ont bénéficié, au cours de l'année en cours, du service d'aide sociale à domicile assuré par la Caisse.

Dans le même cadre, 32 fauteuils roulants, 24 matelas médicaux anti-escarres, 8 appareils auditifs et 12 poches de colostomie ont

été distribués, durant la même période, en plus de bêquilles, ceintures médicales et autres équipements médicaux, a ajouté le même responsable.

Il a également ajouté que 231 retraités ont bénéficié d'un accompagnement administratif au cours de la même période, comprenant la prise en charge de la remise de documents administratifs aux organismes de sécurité sociale directement à leur domicile, ainsi que l'aide à l'extraction et au dépôt de ces documents auprès des services de la Caisse et d'autres administrations, telles que les services communaux ou les bureaux de poste.

SKIKDA

Convention de partenariat entre la direction de la formation professionnelle et celle du tourisme

Une convention de partenariat et de coopération a été signée entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Skikda, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la formation professionnelle.

Le chef du service du suivi de la formation au sein de cette direction, Abdelhak Draoui, a indiqué que cette convention "vise à moderniser les mécanismes de formation dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de l'artisanat, et à améliorer leur qualité et leur rendement en conformité avec les normes internationales et en répondant aux besoins du marché du travail, localement, et ce, dans le cadre de la politique nationale de promotion de cet important secteur".

Les deux directions "ambitionnent également d'adapter, à travers cet accord, les offres de formation aux exi-

gements du secteur du tourisme, des établissements hôteliers et de la chambre de l'artisanat, en intégrant les technologies modernes, la numérisation et l'intelligence artificielle dans le processus de formation, ainsi qu'en créant de nouvelles spécialités et filières pour suivre les évolutions du secteur du tourisme", selon la même source.

Dans ce contexte, et conformément aux termes de cette convention, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels s'engage à ouvrir des branches de formation de base et de qualification selon les besoins exprimés, et à améliorer le niveau professionnel des travailleurs et des artisans, en plus de soutenir la chambre de l'artisanat et des métiers par des expertises pédagogiques spécialisées pour l'adoption du grade d'artisan-enseignant, a-t-on indiqué.

De son côté, la direction du tou-

risme et de l'artisanat est chargée d'organiser des stages pratiques au profit des stagiaires dans les établissements touristiques, hôteliers et thermaux, de promouvoir la formation par apprentissage et d'accompagner les stagiaires formés pour la création de petites entreprises émergentes dans le domaine de l'artisanat et des métiers, a encore fait savoir la même source.

Pour garantir la bonne exécution de ce partenariat, les deux parties ont convenu de créer une "commission mixte de mise en œuvre et de coordination", chargée de préparer et de suivre le plan de formation quinquennal et d'évaluer périodiquement, ce partenariat étant valable pour une durée de cinq ans renouvelable à partir de la date de sa signature, ce qui consacre "une intégration efficace au service du développement touristique et économique de la wilaya", a conclu la même source.

BLIDA

Près de 700 retraités ont bénéficié du dispositif d'aide sociale depuis début 2025

Près de 700 retraités et ayants droit à Blida ont bénéficié, depuis le début de l'année 2025, des prestations du dispositif d'aide sociale du Fonds national des retraites (FNR), a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme.

Quelque 687 retraités, principalement des personnes âgées, des personnes aux besoins spécifiques ou vivant dans des conditions sociales difficiles, ont été pris en charge dans le cadre du dispositif d'aide sociale relevant du Fonds national des retraites (FNR), a indiqué à l'APS, le directeur de l'agence locale du FNR, Abdelhalim Adrar, en marge de la 4 e édition de la Semaine de l'aide sociale.

Ce dispositif, mis en place en 2003, s'adresse notamment aux retraités dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer vers les agences du FNR. Les prestations consistent en des visites à domicile pour l'évaluation des besoins, l'accomplissement des démarches administratives, l'obtention d'équipements et de fournitures médicales, ainsi que la prise de rendez-vous auprès des établissements de santé et des centres de cures thermales, selon la même source.

A ce titre, 90 équipements médicaux ont été remis au cours de l'année en cours, dont des outils d'aide à la marche, des fauteuils roulants, des appareils auditifs et des équipements orthopédiques.

Ces journées d'information qui se poursuivent jusqu'au 20 décembre, visent à rapprocher les retraités et à les informer sur les services du Fonds, notamment les nouvelles prestations numériques, dont le service de reconnaissance faciale permettant de confirmer l'existence d'une personne et de l'identifier à distance, sans déplacement ni présentation de certificat de vie.

A noter que l'agence de Blida compte plus de 130.000 retraités inscrits, dont près de 75.000 bénéficiaires directs, soit 60%, et près de 49.000 bénéficiaires de pensions transférées au profit des ayants droit, a précisé M. Adrar.

APS

ORAN

L'Algérie au diapason des traitements oncologiques modernes



L'Algérie est au diapason des traitements oncologiques modernes, aussi bien en chimiothérapie qu'en immunothérapie, a affirmé le Pr Faïza Brix Riaguig, chef du service d'oncologie à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran.

S'exprimant en marge de la onzième édition du colloque scientifique post-congrès ASCO-ESMO (American Society of Clinical Oncology - European Society for Medical Oncology) organisé à l'EHU d'Oran dans le but de présenter, analyser et contextualiser les principales nouveautés qui y ont été annoncées au cours des deux événements scientifiques cités, le Pr Brix a affirmé que les traitements et la formation sont régulièrement actualisés en Algérie.

"Les progrès réalisés dans le domaine de la prise en charge du cancer permettent aux patients algériens de bénéficier de protocoles thérapeutiques conformes aux standards internationaux", a-t-elle souligné.

Cette rencontre scientifique, organisée par le service d'oncologie médicale et de chimiothérapie de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, en coordination avec l'Association oranaise d'oncologie, vise à discuter et approfondir les résultats des recherches et données scientifiques présentées lors des précédents congrès internationaux, à travers des sessions spécialisées réunissant des enseignants et experts en oncologie de l'Ouest algérien.

Le Pr Faïza Brix Riaguig a expliqué que l'introduction progressive de nouvelles molécules anticancéreuses, notamment dans le domaine de l'immunothérapie, ainsi que l'actualisation continue des protocoles de traitement, ont contribué à améliorer la qualité des soins et les perspectives thérapeutiques pour de nombreux types de cancers.

Elle a également mis en avant le rôle de la formation continue des praticiens et de la concertation multidisciplinaire dans l'optimisation des stratégies de prise en charge.

Selon les spécialistes participants à cette rencontre, l'Algérie a consenti, ces dernières années, d'importants efforts pour renforcer les structures spécialisées en oncologie, développer les centres anticancer et garantir l'accès aux traitements innovants, conformément aux recommandations internationales émises par des instances scientifiques de référence telles que l'ASCO et l'ESMO.

Les travaux du colloque ont porté, notamment, sur les avancées thérapeutiques récentes, l'adaptation des recommandations internationales au contexte national, ainsi que les perspectives de la recherche clinique en oncologie.

APS

TRANSFERTS DE PATIENTS Vers une révolution numérique du système de santé

Le secteur de la santé s'apprête à franchir un nouveau cap dans la modernisation de ses services.



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé le lancement imminent d'une plate-forme numérique dédiée à la gestion des transferts de patients entre établissements hospitaliers, une initiative appelée à améliorer la coordination et la rapidité de prise en charge.

S'exprimant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, le ministre a précisé que cette plate-forme permettra de numériser l'ensemble des opérations de transfert, désormais encadrées par des textes réglementaires stricts.

Toutes les demandes devront être examinées dans des délais raisonnables, avec une attention particulière accordée aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, tandis que les cas urgents bénéficieront d'une réponse dans un délai maximal de 48 heures.

Les transferts resteront limités aux situations nécessitant une prise en charge spécialisée indisponible localement.

Concernant l'évacuation sanitaire aérienne, le ministre a rappelé

qu'elle est assurée par la Protection civile, Air Algérie et, en cas d'extrême urgence, par les Forces aériennes militaires, comme cela a été récemment le cas lors de l'évacuation de blessés à Béni Abbès.

Un programme national est également en préparation pour structurer

et soutenir le transport aérien des patients.

Il prévoit la désignation de points de regroupement dans le Sud, la facilitation des transferts vers les hôpitaux de référence du Nord et du Sud, l'activation d'accords intersectoriels avec le ministère des Transports et la formation spécialisée des équipes médicales et paramédicales.

Le ministre a enfin réaffirmé l'engagement de son département à renforcer la prise en charge des patients atteints de cancer, à travers le développement des services d'oncologie et l'intégration d'unités de radiothérapie dans les nouveaux hôpitaux.

R. N.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Une équipe pluridisciplinaire du CHU de Bejaia en mission à l'EPH de Djane

Une équipe médicale pluridisciplinaire du Centre hospitalo-universitaire, CHU-Khelil Amrane de Bejaia s'est déplacée dans la wilaya de Djane, dans le cadre d'un jumelage entre le CHU et l'établissement public hospitalier, EPH-Djane, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet établissement de santé.

Cette mission de cinq jours (12-16 décembre) visait à renforcer l'accès aux soins spécialisés, à assurer la formation du personnel médical local et à améliorer le suivi des patients de la région de Djane", a précisé la même source.

L'équipe médicale est composée de spécialistes en cardiologie, en pneumo-phtisiologie, en chirurgie infantile, en anatomopathologie, en neurochirurgie, en gynécologie et en ophtalmologie, a noté la même source.

Par ailleurs, dans le



cadre d'un jumelage entre le CHU de Béjaia et l'EPH d'El Menia, 25 interventions chirurgicales ont été réalisées, dont 16 par le service de chirurgie infantile et 9 par le service de gy-

nécologie, au cours d'une mission effectuée entre le 30 novembre dernier au 4 décembre courant, a-t-on souligné de même source.

En outre, 298 consultations spécialisées, notam-

ment en cardiologie, en chirurgie infantile et en gynécologie ont été effectuées durant cette mission médicale, ont noté les services du CHU.

APS

MOSTAGANEM

L'établissement hospitalier de Sidi Ali aménagé et renforcé par des équipements médicaux modernes

L'établissement hospitalier Hocine-Hamadou de la commune de Sidi Ali (wilaya de Mostaganem) a bénéficié d'une vaste opération de réhabilitation et d'un renforcement en équipements médicaux modernes, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la wilaya.



Selon la même source, cette structure sanitaire, considérée comme l'un des plus grands établissements hospitaliers de la partie est de la wilaya, avec une capacité de 272 lits, a récemment fait l'objet d'importants travaux d'aménagement ayant permis la réhabilitation du service des urgences médico-chirurgicales, pour un coût dépassant les 6 millions de dinars.

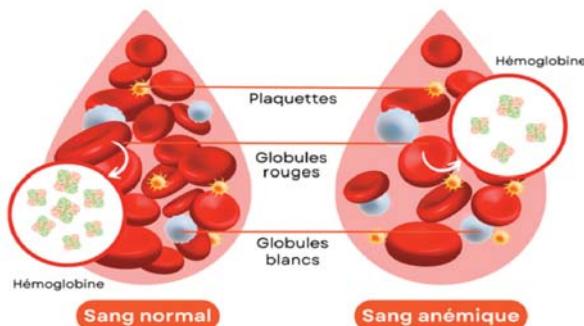
L'opération a été réalisée grâce aux efforts des travailleurs et cadres de l'établissement, ce qui a permis de

réduire les coûts de plus de 8 millions de dinars. En reconnaissance de cet effort, le wali de Mostaganem a décidé d'accorder à ces travailleurs 10 décisions d'octroi d'aides financières pour la construction d'habitations rurales, a-t-on précisé. Le même établissement de santé a été récemment doté d'un scanner, désormais mis en service. Les autorités locales envisagent également l'ouverture d'un service d'ophtalmologie au niveau de cet hôpital et le renforcement de la coopé-

ration à travers des conventions de jumelage avec des établissements de santé des wilayas du Sud, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des patients, ajoute la même source. Par ailleurs, une nouvelle aide financière a été accordée pour l'aménagement de la façade extérieure de l'établissement hospitalier, avec l'engagement de fournir une nouvelle ambulance dans le cadre du programme de l'année prochaine. D'autre part, huit nouvelles ambulances ont

récemment été distribuées à sept structures de santé, à savoir l'établissement public hospitalier de Mazagran, ainsi que des salles et centres de soins dans les communes de Sidiia, Sidi Belattar, Bougirat et Sidi Lakhdar, en plus des communes de Hassiane et Ain Tédelés, afin d'être mises à la disposition du secteur de la santé. Une ambulance supplémentaire a également été attribuée à l'unité secondaire de la Protection civile de Mazagran, a-t-on indiqué.

SKIKDA

Appel à requérir l'examen de l'anémie héréditaire avant le mariage pour contenir sa progression

Les participants à une journée d'étude régionale sur les thalassémies (anémies héréditaires), organisée jeudi à Skikda, ont appelé à requérir l'examen de l'anémie héréditaire avant le mariage en tant que "mécanisme préventif fondamental" pour contenir sa progression d'une génération à l'autre.

Les intervenants lors de cette rencontre organisée par la direction locale de la santé en coordination avec l'association locale "Errazi" des thalassémies à l'Institut national de formation supérieure paramédicale ont

préconisé de renforcer la prévention qui constitue "la solution la plus efficace" contre l'apparition de nouveaux cas de cette maladie.

Dr. Kamel Sebti, pédiatre et président de l'association "Errazi", a considéré que l'absence de dépistage précoce favorise de nouveau-nés porteur de cette maladie constituant une charge lourde sur les plans médical et social, estimant que le dépistage obligatoire de cette maladie avant le mariage "est devenu une nécessité impérative".

De son côté, Pr. Amel Djenouni,

Hématologue au CHU d'Annaba, a préconisé la mise en place d'un plan d'action qui vise à améliorer la prise en charge des malades en zones où cette pathologie présente un caractère endémique, considérant que le dépistage avant le mariage doit "constituer l'axe fondamental de ce plan".

Dr. Redouane Menghous, pédiatre à l'hôpital d'El Kala (El Tarf), a abordé la prise en charge des crises de douleur intense chez les enfants atteints d'anémie falciforme requiert dans beaucoup de cas une hospitalisation d'au moins une semaine, mettant en garde contre les risques de complications.

Le directeur de la santé de la wilaya a souligné que cette rencontre qui a regroupé des médecins des wilayas de Skikda, d'Annaba, d'El Tarf, de Jijel et de Bejaia a pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et la formation continue des praticiens de la santé pour améliorer la qualité du diagnostic, du traitement et du suivi sanitaire.

Les thalassémies sont des troubles héréditaires caractérisés par une diminution de la production d'hémoglobine, tandis que l'anémie falciforme est trouble du sang marqué par la déformation des globules rouges.

APS

**EHU D'ORAN
Opération d'implantation cochléaire au profit de six enfants**

Six enfants issus de différentes wilayas de l'Ouest du pays bénéficieront d'opérations d'implantation cochléaire à l'occasion d'une journée de formation scientifique organisée sur trois jours au service ORL de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, a indiqué la cheffe de service, le Pr Boukerche Amal.

Organisée sous le slogan "redonner le son, c'est restaurer la vie" cette journée de formation continue, réunie des spécialistes de différentes régions, avec au programme six opérations au profit d'enfants atteints de surdité de la région Ouest, a-t-elle indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cette rencontre.

L'implantation cochléaire permet aux patients de retrouver l'audition et favorise leur intégration éducative, professionnelle et sociale, a-t-elle ajouté.

Au niveau du service ORL de l'EHU d'Oran, ce programme est opérationnel depuis 2018. Jusqu'à l'année 2023, avec la réalisation de 16 interventions, toutes réussites, a-t-elle fait savoir.

Quatorze enfants implantés sont, aujourd'hui, scolarisés dans les établissements publics, du cycle primaire jusqu'au collège, selon la même source.

Le Pr Boukerche a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce de la surdité, soulignant que plus le diagnostic est posé tôt, meilleurs sont les résultats de l'implantation.

L'âge idéal pour l'intervention est désormais situé entre 18 mois et deux ans, avec la possibilité d'implanter dès l'âge de neuf mois grâce au dépistage néonatal, a-t-elle noté.

Le service ORL de l'EHU d'Oran totalise actuellement 20 implantations cochléaires, tandis que 35 patients, toutes tranches d'âge confondues, sont inscrits sur la liste d'attente.

Cette journée de formation vise également à renforcer les compétences des équipes médicales et à améliorer la prise en charge des patients souffrant de surdité profonde.

SANTÉ - INTERNATIONAL

**PALESTINE
Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 70.663 martyrs et 171.139 blessés**

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.663 martyrs et 171.139 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de neuf martyrs ainsi que 45 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, octobre dernier, 391 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.063 autres ont été blessés, tandis que les corps de 632 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

SOUDAN

Guterres condamne les attaques contre les casques bleus qui ont fait 6 morts

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné les attaques de drones qui ont ciblé samedi la base logistique des Casques bleus des Nations unies à Kadougli, au Soudan, faisant six morts et huit blessés, tous membres du contingent bangladais de maintien de la paix servant au sein de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA).



"Les attaques visant les Casques bleus des Nations unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international et je rappelle à toutes les parties au conflit leur obligation de protéger le personnel des Nations unies et les civils", a affirmé M. Guterres dans une déclaration à la presse. Il a soutenu que ces attaques dans le Kordofan du Sud contre les Casques bleus "sont injustifiables".

"Les responsables devront rendre des comptes", a-t-il ajouté.

Le SG de l'ONU a réitéré son appel

aux parties belligérantes à s'entendre sur un cessez-le-feu immédiat et à reprendre les négociations en vue d'un cessez-le-feu durable et d'un processus politique global, inclusif et mené par les Soudanais.

Le chef des opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, a également vivement réagi dans un message sur les réseaux sociaux. Il s'est dit "choqué par cette horrible attaque" contre des Casques bleus de la FISNUA, affirmant que "les Casques bleus ne sont pas une cible" et que "cette attaque pourrait constituer un crime de guerre". Kadougli est la capitale de l'Etat du Kordofan du Sud, une région où de violents affrontements opposent les forces armées soudanaises aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR).

Le conflit opposant, depuis deux ans et demi, l'armée soudanaise et les FSR, a causé le déplacement de millions de personnes à travers le Soudan.

Atrocités contre les civils au Soudan: le Royaume-Uni sanctionne des membres des FSR

Le Royaume-Uni a annoncé vendredi des sanctions contre quatre responsables des Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, pour des atrocités commises contre les civils.

"Les sanctions imposées aujourd'hui aux commandants des FSR, dont le nu-

méro 2, frappent directement ceux qui ont du sang sur les mains", a déclaré la ministre britannique des Affaires étrangères, Yvette Cooper, citée dans un communiqué.

"Les preuves accablantes de ces crimes odieux - exécutions de

masse, famine et utilisation systématique et pré-méditée du viol comme arme de guerre - ne peuvent et ne resteront pas impunies", a-t-elle insisté.

Parmi les quatre responsables des FSR sanctionnés vendredi figure Abdelrahim Hamdane

Daglo, frère de Mohamed Hamdane Daglo, dit "He-mediti", le chef des FSR.

En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée gouvernementale aux FSR, a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé près de 12 millions de personnes.

COMBATS DANS L'EST DE LA RDC

L'ONU met en garde contre un "embrasement régional"

Les Nations unies ont mis en garde vendredi contre la menace d'un "embrasement" de la région des Grands Lacs à la suite de la nouvelle offensive du groupe armé M23 dans l'est de la République démocratique du Congo.

"Ces derniers jours, la nouvelle offensive lancée par l'AF/C/M23 dans le Sud-Kivu a réveillé le spectre d'un embrasement régional aux conséquences incalculables", a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Après s'être emparé des grandes villes de Goma en janvier et Bukavu en février, le M23, soutenu par le Rwanda, a lancé une nouvelle offensive début décembre dans la province orientale du Sud-Kivu, le long de la frontière burundaise.

Il s'est notamment emparé mercredi d'Uvira, ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants, lui

permettant de contrôler la frontière terrestre entre la RDC et le Burundi.

"Le conflit connaît une régionalisation de plus en plus marquée", a relevé Jean-Pierre Lacroix.

Il a ajouté que "l'implication directe ou indirecte de forces et de groupes armés en provenance de pays voisins ainsi que les mouvements transfrontaliers des populations déplacées et de combattants, accroissent considérablement le risque d'un embrasement régional". Il a d'autre part insisté sur les risques pour l'unité et l'intégrité territoriale de la RDC.

Les développements récents font peser un risque sérieux de fragmentation progressive de la République démocratique du Congo, notamment sa partie orientale", a-t-il dit, mettant en avant "l'expansion territoriale de l'AF/C/M23, l'établissement d'administrations parallèles et l'affaiblissement de la présence étatique dans certaines

zones". Cette nouvelle offensive du M23 intervient quelques jours seulement après la signature à Washington d'un "accord pour la paix" entre la RDC et le Rwanda.

"Si les avancées diplomatiques récentes ont suscité un espoir réel, les violations persistantes du cessez-le-feu et la reprise des hostilités font peser un risque réel d'effondrement des efforts diplomatiques en cours", a prévenu le responsable onusien.

L'écart grandissant entre les engagements pris au niveau politique et leur mise en œuvre effective sur le terrain mine la crédibilité des processus de paix, fragilise la confiance entre les parties et alimente le sentiment d'abandon ressenti par les populations civiles", a-t-il expliqué. Il a souligné que "sans mesures concrètes et immédiates pour faire respecter les accords conclus, les dynamiques de conflit risquent de fermer la voie du dialogue".

Les rebelles du M23 menacent la ville de Baraka

Les rebelles du groupe Mouvement du 23 mars (M23), ayant pris le contrôle de la ville stratégique d'Uvira dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), poursuivent leurs opérations en direction de la ville de Baraka, ont rapporté dimanche des médias.

La grande ville de Baraka, située sur les rives du lac Tanganyika, est menacée, selon les mêmes sources.

Baraka se trouve à 60 km d'Uvira.

La population de la ville, qui fait partie de la province du Sud-Kivu, atteint 250.000 habitants.

Les mêmes sources ont rapporté que l'organisation humanitaire internationale Médecins Sans Frontières (MSF) évacue tout son personnel de Baraka.

La radio congolaise Okapi a précisé qu'il n'y a pas de danger immédiat de capture de Baraka par les rebelles.

Cependant, une atmosphère de tension règne dans la ville, en partie due à l'arrivée massive de réfugiés en provenance d'Uvira.

Mercredi, le M23 a pris le contrôle de la ville stratégique d'Uvira, située à la frontière avec le Burundi. Selon des

médias, environ 30.000 personnes ont fui cette ville vers le Burundi voisin au cours des sept derniers jours.

Uvira est devenue le centre administratif du Sud-Kivu après que les rebelles ont pris, en février, la capitale provinciale, Bukavu.

La ville, qui compte environ 760.000 habitants, abrite les organes provinciaux du pouvoir.

Plus de 400 civils ont été tués dans une nouvelle attaque menée par le M23, dans l'est de la RDCongo, ont indiqué les autorités de la province du Sud-Kivu dans un communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL

Les projets marocains d'énergies renouvelables compromettent les efforts de paix de l'ONU (ONG)

L'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a alerté, jeudi, sur la stratégie marocaine d'occupation du Sahara occidental, basée sur les énergies renouvelables, soulignant que ces projets énergétiques compromettent les efforts de paix menés par les Nations unies visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

«Au Sahara occidental, les énergies renouvelables sont devenues un instrument stratégique de contrôle», a précisé l'ONG, dans un communiqué, à l'occasion de la publication de son rapport intitulé: "L'éco-blanchiment de l'occupation".

Elle a expliqué que ces énergies alimentent les industries qui pillent les ressources non renouvelables du territoire, soutiennent des programmes agricoles destinés à attirer des colons marocains et sont sur le point d'injecter de l'électricité dans le réseau électrique national marocain, fournissant ainsi l'énergie à la puissance occupante".

Le dernier enjeu est l'hydrogène vert : le Maroc positionne le Sahara occidental comme une zone de production clé, "une initiative susceptible d'accentuer les liens énergétiques internationaux avec les projets construits sur les territoires occupés", a noté WSRW.

L'Observatoire a, en outre, relevé que l'énergie produite sur les terres sahraouies occupées accroît la dépendance du Maroc à l'égard du territoire qu'il occupe, "compromettant fondamentalement les efforts de paix menés par l'ONU visant à réaliser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

L'ONG a tiré la sonnette d'alarme, dans ce contexte, sur les parcs éoliens installés le long de la côte atlantique du Sahara occidental occupé, produisant de l'énergie "propre" pour une grande usine de dessalement destinée à irriguer de nouvelles terres agricoles au Sahara occidental occupé.

"Des terres qui attireront bientôt des travailleurs et des colons venus de tout le Maroc", a-t-elle fait savoir.

Selon cet observatoire, les principales usines de dessalement de Casablanca et d'Agadir (Maroc) seraient alimentées par l'énergie éolienne produite au Sahara occidental occupé. Derrière le discours de développement durable, poursuit-elle, "se cache une réalité bien plus inquiétante". Les projets d'énergies renouvelables sont "construits sur un territoire sous occupation militaire, sans le consentement du peuple sahraoui", a indiqué l'ONG, soulignant que ce qui est présenté comme une solution climatique est en réalité "un projet qui renforce l'occupation illégale".

WSRW a appelé, à l'occasion, au "retrait immédiat" de toutes les entreprises impliquées dans des projets de productions d'énergie sur le territoire sahraoui occupé et à "la suspension de tout soutien financier ou politique" de l'UE aux projets de production d'énergies renouvelables au Sahara occidental jusqu'à ce que le peuple sahraoui ait donné son consentement explicite.

"L'éco-blanchiment de l'occupation" publié jeudi par WSRW propose l'aperçu le plus complet à ce jour de tous les projets de production d'énergie de sources renouvelables existantes et prévus au Sahara occidental occupé.

Le nouveau rapport actualise celui de 2021 portant le même titre, qui avait démontré comment les énergies renouvelables étaient devenues un pilier de la stratégie d'occupation du Maroc.

APS

PALESTINE

Stockholm se soulève contre les violations du cessez-le-feu à Ghaza et exige la fin du génocide

Des centaines de manifestants ont envahi, samedi, la place Odenplan au cœur de la capitale suédoise pour dénoncer avec force les agressions continues de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien et les violations répétées de l'accord de cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza depuis plus de deux mois.



Cette mobilisation massive a été organisée à l'appel de nombreuses organisations de la société civile, déterminées à briser le silence face à ce qu'elles qualifient de crimes persistants contre les civils palestiniens.

Les manifestants ont exprimé leur indignation face à la poursuite des frappes aériennes sionistes sur Ghaza, malgré l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 10 octobre dernier.

À travers des slogans explicites et des pancartes percutantes, la foule a dénoncé les bombardements visant des zones civiles, les écoles et les hôpitaux, ainsi que le lourd tribut payé par les

enfants et les familles palestiniennes.

Les slogans brandis, tels que « Les enfants sont tués à Ghaza », « Les écoles et les hôpitaux sont bombardés » et « Stoppez le génocide à Ghaza », ont résonné comme un cri d'alarme adressé à la communauté internationale, accusée d'inaction face à la gravité de la situation humanitaire.

Les participants ont exigé la fin immédiate des attaques aériennes et le respect strict du cessez-le-feu, estimant que toute violation constitue une atteinte flagrante au droit international humanitaire.

Au-delà de la dénonciation des violences, les manifestants ont également appelé à l'arrêt des ventes d'armes à l'entité sioniste, considérées comme un facteur aggravant de la guerre et des souffrances infligées à la population de Ghaza.

Cette mobilisation s'inscrit dans une vague de protestations internationales traduisant une solidarité croissante avec le peuple palestinien et une exigence accrue de justice, de responsabilité et de protection des civils.

À Stockholm, comme dans de nombreuses capitales à travers le monde, la rue continue ainsi de porter la voix de Ghaza, rappelant que le respect du droit, la fin de l'impunité et la sauvegarde de la vie humaine demeurent des impératifs universels.

R.I.

Un Palestinien tombe en martyr sous les balles de l'armée sioniste à Al-Khalil

Un homme est tombé en martyr sous les balles des soldats sionistes dimanche à Al-Khalil, en Cisjordanie occupée, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne Wafa.

L'Autorité générale des affaires civiles a fait part du martyr du jeune homme, Muhammad Wael Al-Sharouf, âgé de 23 ans, sous les balles

des forces d'occupation sionistes au nord de la ville d'Al-Khalil, indique l'agence.

Elle précise que le corps du martyr est encore détenu par l'armée sioniste.

Les soldats ont ouvert le feu sur le jeune homme à l'entrée nord de la ville, précise la même source qui signale que les militaires ont empêché les

ambulanciers de prendre en charge la victime.

Wafa note également que les soldats avaient bouclé toutes les voies principales menant à la ville.

L'armée sioniste commet quotidiennement des actes de violence contre les civils palestiniens en Cisjordanie occupée.

Agression sioniste : "Save the Children" appelle à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire à Ghaza

La directrice humanitaire de l'ONG "Save the Children", a appelé dimanche à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire et de secours à la bande de Ghaza afin d'atténuer les souffrances des enfants victimes de la récente tempête qui a frappé l'enclave palestinienne, ravagée par une agression génocidaire sioniste.

Mme Cummings a déclaré, à la chaîne britannique BBC, que "des milliers d'enfants ont un besoin urgent d'aide humanitaire" et que "de nombreux produits de première nécessité sont bloqués en attente de l'ouverture des points de passage pour permettre l'acheminement de cette aide". Elle a souligné que des milliers de personnes sont exposées à des risques de maladie en raison des conditions climatiques extrêmes et

que la population de la bande de Ghaza souffre d'une grave crise humanitaire et sanitaire, soulignant que "des efforts conjoints sont indispensables pour soulager leurs souffrances".

Samedi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) avait mis en garde contre le risque croissant d'épidémies parmi les enfants de Ghaza, appellant à une augmentation de l'aide humanitaire, notamment en vêtements et en tentes, compte tenu des conditions météorologiques difficiles.

L'agence onusienne a plaidé pour que soit autorisé "le transfert sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, notamment des importantes quantités de provisions hivernales stockées aux frontières de la bande de Ghaza".

Palestine occupée: un adolescent tombe en martyr sous les balles de l'armée sioniste près de Jénine

Un adolescent palestinien est tombé en martyr, samedi soir, sous les balles des forces de l'occupation sioniste à Silat al-Harithya, à l'ouest de Jénine, en Cisjordanie occupée, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources sécuritaires citées par Wafa, les forces sionistes ont tué Muhammad Iyad Muhammad Abahra, âgé de 16 ans, à Silat al-

Harithya, avant de s'emparer de son corps.

Plus tôt dans la soirée, les forces sionistes avaient mené un raid à Silat al-Harithya, prenant d'assaut plusieurs maisons en ouvrant le feu et en lançant des bombes sonores sur les habitants.

Des tireurs d'élite avaient également pris position sur les toits de plusieurs bâtiments,

lors de l'affrontement avec les habitants, d'après la même source.

Avec la mort d'Abahra, le nombre de Palestiniens tombés en martyrs dans le gouvernorat de Jénine depuis le début de l'offensive sioniste contre la ville et son camp de réfugiés, le 21 janvier, s'élève à 60, selon Wafa.

APS

CHILI

Ouverture des bureaux de vote pour le second tour de la présidentielle

Les Chiliens ont commencé dimanche à voter pour le second tour de la présidentielle, opposant l'ultraconservateur, José Antonio Kast, et la candidate de la gauche, Jeannette Jara, arrivés en tête du premier tour de l'élection, le 16 novembre dernier.

Près de 16 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour ce scrutin obligatoire. Au premier tour des élections, José Antonio Kast, candidat du parti républicain d'extrême droite, soutenu par le Parti libertarien national et la droite traditionnelle, est arrivé en deuxième position avec 23,92 % des voix, Jeannette Jara, représentante des partis de gauche, sociaux-démocrates et progressistes ainsi que des démocrates-chrétiens, a quant à elle, obtenu 26,85 %, mais les sondages publiés avant et après les élections prévoient que le premier l'emportera au second tour.

AFFRONTEMENTS ENTRE LE CAMBODGE ET LA THAÏLANDE 26 morts en une semaine

Le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge a fait au moins 26 morts depuis son début le 7 décembre, rapportent dimanche des médias, citant les autorités des deux pays voisins.

Un premier civil thaïlandais a été tué dimanche par des éclats de roquettes tirées par les forces cambodgiennes, selon les autorités thaïlandaises.

Au moins 14 militaires thaïlandais et 11 civils cambodgiens ont en outre péri depuis le début du conflit, qui a également fait quelque 800.000 déplacés de part et d'autre de la frontière, selon des bilans officiels thaïlandais et cambodgiens.

Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités et de s'en prendre aux civils. Selon le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasart Kongisiri, le Cambodge a bombardé plusieurs provinces frontalières samedi soir et dimanche. Les autorités cambodgiennes ont pour leur part, fait état de tirs d'artillerie vers leur territoire et de bombardements par des avions thaïlandais dimanche.

Samedi, le Cambodge a fermé tous ses postes-frontière avec la Thaïlande, et des travailleurs migrants se sont retrouvés bloqués d'un côté ou de l'autre.

De son côté, l'armée thaïlandaise a imposé un couvre-feu dans certaines parties des provinces de Sa Kaeo et Trat.

La Thaïlande et le Cambodge se disputent la souveraineté de territoires où se trouvent des temples de l'Empire khmer le long de leur frontière longue d'environ 800 km, tracée au début du XXe siècle durant la période coloniale.

En juillet, un premier épisode de violences avait fait 43 morts en cinq jours et poussé quelque 300.000 personnes à évacuer, avant un cessez-le-feu sous l'égide des Etats-Unis, de la Chine et de la Malaisie.

Les deux pays avaient conclu le 26 octobre un accord de cessez-le-feu sous l'égide des Etats-Unis. Mais Bangkok l'a suspendu quelques semaines plus tard après l'explosion d'une mine ayant blessé plusieurs de ses soldats.

Le Cambodge suspend le fonctionnement des postes-frontières avec la Thaïlande

Le Cambodge a suspendu le fonctionnement de tous les postes-frontière avec la Thaïlande, ont rapporté dimanche des médias. "Le gouvernement du Cambodge a pris la décision de suspendre l'entrée et la sortie à tous les postes-frontière du Cambodge vers la Thaïlande.

La décision entre en vigueur immédiatement, elle est valable jusqu'à nouvel ordre", a indiqué le ministère cambodgien de l'Intérieur, cité par les médias. Des affrontements ont éclaté le long de la frontière cambodgienne-thaïlandaise le 7 décembre. L'armée royale de Thaïlande avait rapporté que les forces cambodgiennes avaient mené un bombardement à l'artillerie des positions thaïlandaises dans la zone frontalière.

L'armée de l'air de Thaïlande a attaqué en réponse l'infrastructure militaire du Cambodge. Samedi, la Thaïlande a annoncé que quatre de ses soldats avaient été tués lors de nouveaux affrontements à la frontière avec le Cambodge, ajoutant que 14 soldats thaïlandais étaient morts depuis la reprise des combats lundi à la frontière entre les deux pays d'Asie du Sud-Est.

Après un premier épisode de violences en juillet, des affrontements la semaine écoulée entre les deux pays asiatiques ont fait au moins 24 morts et forcé des centaines de milliers de personnes à fuir de part et d'autre de la frontière, longue d'environ 800 km.

La Thaïlande et le Cambodge se disputent la souveraineté de territoires, où se dressent des temples de l'Empire khmer, le long de leur frontière. Ils avaient cosigné le 26 octobre un accord de cessez-le-feu, sous l'égide du président américain, Donald Trump.

MILA

Vers le classement de 6 biens culturels immobiliers en biens culturels protégés

Les dossiers relatifs à six biens culturels immobiliers à Mila seront " prochainement " présentés devant la commission de wilaya des biens culturels protégés pour classement et intégration à la liste de l'inventaire supplémentaire locale, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la culture et des arts.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service du patrimoine culturel de la direction, Lazghed Chiaba, a précisé que les biens en question sont l'église Saint Luc dans la commune de Chelghoum Laïd, le mausolée de Picatus dans la commune d'Aïn Mellouk, Ghar El Zema à djebel Aggab dans la commune d'Oued Athmania, "Aïn Belaïd" à Telegheima, le moulin Vergès à Senaoua (commune de Mila) et le centre de torture " deuxième bureau " de la commune d'Oued Endja.

Ces monuments revêtent une importance historique, archéologique et architecturale et appartiennent à plusieurs phases historiques différentes de la période

romaine à celle de l'occupation française, a relevé le même responsable. Selon la même source, la phase d'élaboration des dossiers de classement touche à sa fin et leur présentation pour classement devant la commission de wilaya des biens culturels protégés devra avoir lieu avant fin décembre courant afin d'en " assurer la protection légale, la valorisation et la réhabilitation ". Les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila dénombrent plus de 420 biens culturels immobiliers à travers toutes les communes dont 23 classés biens culturels protégés, a-t-on rappelé de même source.

**JOURNÉES NATIONALES DE CONSTANTINE DU COURT MÉTRAGE
Le film "Sarkhat samt" de Jaber Dhiab remporte le premier prix**

Le film "Sarkhat samt" (Un cri de silence) du réalisateur Jaber Dhiab de la wilaya de Tipasa, a remporté le premier prix de la 6e édition des Journées nationales de Constantine du court-métrage, clôturée samedi après-midi, à la Maison de la culture "Malek Haddad". Le Deuxième Prix de cette manifestation ouverte jeudi dernier, est revenu au film "Mauvais soulier" du réalisateur Akli Amdah de la wilaya de Batna, tandis que le Troisième Prix a été décerné au court-métrage "Mémoires sanglantes" du réalisateur Mourad Bouamrane de la wilaya de Tizi Ouzou.

Quant au prix du jury, il a été attribué au film "La felouque er-

rante" du réalisateur Mourad Hamla, également de la wilaya de Tizi Ouzou. Cette sixième édition a vu la participation de 18 courts-métrages, sélectionnés parmi 57 œuvres issues de plusieurs wilayas du pays par un comité de sélection composée des artistes et enseignants Lounis Yaou, Salim Aliouche et Mohamed Stiti, tandis qu'un jury composé des artistes Kamel Rouini, Anter Hellal, Aziz Choullah et Hakim Dekkar a évalué les œuvres en compétition, selon le directeur de wilaya de la culture et des arts, Farid Zaïter.

Le programme de ces journées comprenait également l'organisation d'ateliers de formation spéci-

alisés dans le domaine cinématographique, portant, notamment sur "l'écriture de scénario", "l'intelligence artificielle dans le cinéma", ainsi qu'un atelier consacré à "l'animation", a-t-on précisé. A noter que la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait présidé l'ouverture de cette manifestation nationale organisée par la Maison de la culture "Malek Haddad", sous le patronage de la ministre du secteur et du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda. Cette édition a porté le nom du réalisateur Ali Aissaoui, en hommage à son parcours artistique et créatif dans le domaine du cinéma.

TIMIMOUN

Intenses préparatifs du 17e Festival national d'Ahellil

D'intenses préparatifs sont menés dans la wilaya de Timimoun, en prévision de la 17e édition du Festival national d'Ahellil, prévue du 23 au 27 décembre à l'Oasis-rouge, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Placée cette année sous le signe "Détente des âmes", cette édition, en hommage posthume à une des figures emblématiques d'Ahellil, le défunt Mohamed Kada, dit "Baba Hey", regroupera plus d'une vingtaine de troupes folkloriques d'Ahellil, de Karkabou, de Barroud, de Hadra et autres, venues des wilayas de Bejaïa, Adrar, In-Salah, El-Menia et Béchar, en plus de la wilaya hôte, a indiqué le commissaire du Festival, Mohamed Bahassi.

Visant la préservation et la valorisation de ce patrimoine culturel ancestral de la région de Gourara, classé patrimoine immatériel universel, cette manifestation donnera lieu, outre l'ambiance festive exceptionnelle de la cérémonie d'ouverture, animée par les

troupes de chant d'Ahellil, un genre clamé dans la variante amazighe locale (Zénète) généralement lors d'événements religieux et sociaux, ainsi que des soirées artistiques projetées au théâtre de plein-air de Timimoun. Le programme prévoit aussi, outre des communications ayant trait à l'Ahellil et mettant en valeur ce chant traditionnel propre à la région, qui seront présentées au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique de Timimoun, en plus de concours des meilleurs joueurs d'instruments de Tamja et El-Bengueri, synchronisant les poèmes zénètes et les danses exécutées par les troupes locales, a indiqué le même responsable.

Le même responsable a fait savoir que l'organisation de cette manifestation nationale, en cette période de fin d'année, intervient dans le cadre de la promotion des activités touristiques de la région qui accueille en cette période d'importants flux de touristes.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الادارية بوزرعة
بلدية بن عكرون
2025 / رقم م ش !

إعلان فتح تحقيق الملاعة و عدم
الملاعة حول إنشاء و استغلال
نشاط من نوع " قاعة العاب "

إن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي ، بناء على مراسلة السيد الوالي المتنبب للمقاطعة الادارية لوزرعة تحت رقم 11/11/2025 في المورقة الى الواردة الى مصالحة

TAMANRASSET

Début du Festival international de la musique du Sud à partir de mardi

La wilaya de Tamanrasset accueillera la première édition du Festival international de la musique du Sud, du 16 au 21 décembre courant, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Ce Festival qui coïncide avec une période de flux touristique dans le cadre de la saison du tourisme saharien, prévoit des soirées animées par des artistes nationaux et étrangers, à la maison de la Culture du centre-ville de Tamanrasset, a indiqué le chargé de la communication du Festival, Abdelhamid Bouhala.

Le programme de cette manifestation prévoit, au volet académique, des communications sur "le rôle de la musique du Sud dans l'ancrage de l'identité nationale, à travers l'animation touristique", et "l'exploitation de la musique algérienne dans les productions théâtrales et cinématographiques", a-t-il ajouté.

Des sessions de formation et des ateliers de musique, encadrés par des musicologues d'instituts spécialisés, sont également prévus au programme, selon le même responsable.

OUARGLA

Début des 4es Journées littéraires sur le livre et les bibliothèques

Les 4es Journées littéraires sur "Le rôle du livre et des bibliothèques dans l'épanouissement cognitif" ont été ouvertes dimanche à Ouargla, à l'initiative de la Bibliothèque principale de lecture publique.

La première journée de cette manifestation, à laquelle ont pris part des universitaires, chercheurs et hommes de lettres, a été marquée par la présentation de communications mettant en lumière le rôle des bibliothèques dans la formation et l'épanouissement cognitif et intellectuel du lecteur, l'ancrage des valeurs d'appartenance culturelle et le renforcement du sens civique, ainsi que l'établissement de dialogues et d'interactions culturels et intellectuels entre différentes catégories sociales.

La lecture et le rôle de la bibliothèque, vitrine de la science et du savoir, sont d'autres thèmes développés par les intervenants qui ont mis en valeur l'importance de ces structures dans le rayonnement culturel, l'accompagnement des mutations numériques et la préservation de la place du livre en paix.

L'occasion a été mise à profit pour examiner d'autres thèmes liés au livre et aux bibliothèques dans le patrimoine culturel islamique, qui ont constitué des centres de rayonnement scientifiques et ont contribué à la préservation de la science et au progrès intellectuel à travers l'histoire.

Le programme de la manifestation prévoit aussi des sujets axés sur les espaces du livre et les bibliothèques, le rôle de la lecture publique dans la réalisation du développement durable à travers le soutien de l'apprentissage continu et la promotion de la culture en tant que creneau de développement.

Les participants auront à débattre, lors de ces journées, d'une panoplie de thèmes liés à l'acte de lire et son influence sur le développement de la conscience individuelle et collective, ainsi que l'importance de la réhabilitation des espaces culturels dans les bibliothèques en vue d'encourager la créativité et l'attractivité des lieux culturels.

Le programme comporte, par ailleurs, des lectures littéraires et des récitals poétiques, traduisant la diversité de la scène culturelle locale et nationale, ainsi que des cérémonies en l'honneur d'hommes et femmes de lettres, en reconnaissance à leurs efforts au service de la valorisation du livre et de la promotion de la scène culturelle dans la wilaya.

Cette manifestation vise à réhabiliter le livre et les bibliothèques, renforcer leur rôle dans le développement de la société de la connaissance et consacrer la culture comme levier de développement, a indiqué le directeur de la bibliothèque, Zouheir Touati.

GHARDAÏA

La 1ère édition du festival culturel national d'Inchad du 21 au 26 décembre courant

La première édition du festival culturel national d'Inchad (chant religieux), se déroulera du 21 au 26 décembre courant à Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

Au programme, figurent plusieurs chants et expressions musicales religieuses, véhiculées oralement depuis des décennies dans les Zaouïas, les madrasas, les mosquées et autres espaces faisant les louanges à Allah et son Messager Mohamed (QSSL) et prônant le message de paix dans le monde.

L'événement se veut également un cadre d'échange culturel entre les différentes troupes pour la préservation du patrimoine et l'héritage soufi des différentes écoles existantes à travers le pays.

Les troupes participantes, issues de différentes wilayas du pays, animeront des spectacles dans différents sites qui seront déterminés par les responsables de la culture de Ghardaïa. La wilaya de Ghardaïa compte, à elle seule, plus d'une trentaine de troupes d'Inchad, a-t-on fait savoir.

APS

CONSTANTINE

L'intelligence artificielle favorise la promotion et l'évolution du système alimentaire et nutritif

Les participants au 2ème Congrès international sur les sciences alimentaires (CISA 2025) ouvert dimanche à Constantine ont mis en avant l'importance de l'intelligence artificielle (IA) dans la promotion et l'évolution du système alimentaire et nutritif pour une santé publique en adéquation avec les priorités nationales en la matière.

"L'intelligence artificielle s'impose comme un levier stratégique pour transformer les sciences alimentaires et de la nutrition au service de la santé publique", ont considéré des spécialistes au premier jour de ce Congrès international placé sous le thème "Durabilité, innovation et santé".

Grâce à sa capacité à analyser rapidement des données complexes, l'IA contribue à améliorer la qualité et la sécurité des aliments, à optimiser leur formulation et à développer une nutrition plus saine, a souligné la professeure Karima Benmohamed dans son interven-

tion intitulée "L'IA au cœur de la médecine de précision". De sa part, la professeure Halima Boughelout, directrice de l'établissement organisateur de l'événement à savoir l'Institut de Nutrition, d'Alimentation et des Technologies Agro-Alimentaires (INATAA) de l'université Frères Mentouri (Constantine 1), également présidente du Congrès, a insisté sur "l'impératif d'utiliser les moyens de l'IA pour l'optimisation de certains procédés et le perfectionnement des expériences et recherches en vue de trouver un profil ou un comportement nutritionnel adapté pour contrer les

nouvelles habitudes alimentaires pas toujours saines".

Dans ce contexte, la même spécialiste a insisté sur l'urgence de "favoriser l'innovation et des systèmes alimentaires plus durables en usant de l'IA qui joue désormais un rôle clé dans la promotion et l'évolution de ce domaine essentiel au bien-être des populations".

Le CISA 2025 dont l'organisation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique visant à développer la recherche algérienne dans ce domaine stratégique se poursuit

jusqu'à lundi avec la participation d'une dizaine de pays étrangers comme la Pologne, la Tunisie, le Burkina Faso et la Belgique en plus de 350 participants des 4 coins du pays issus d'universités, centres de recherche institutions publiques et entreprises du secteur agro-alimentaire, selon les organisateurs.

Le Congrès international abordera 4 axes principaux à savoir "l'alimentation et la santé publique", "l'alimentation fonctionnelle et la santé", "produits innovants et santé" ainsi que le volet en rapport avec l'IA dans les sciences alimentaires.

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 2

Accent mis sur le renforcement du rôle de la recherche scientifique et de l'innovation comme locomotive du développement

Les participants aux journées d'étude intitulées "La recherche scientifique et l'innovation comme locomotive du développement local et national: contribution de l'université et de ses laboratoires au service de la société et de l'économie", ouvertes dimanche à l'université "Abdelhamid Mehri" (Constantine 2), ont mis l'accent sur l'importance de renforcer le rôle de la recherche scientifique et de l'innovation dans le soutien au développement local et national, ainsi que sur la nécessité de renforcer les liens entre l'université et son environnement économique et social.

Ces journées d'étude, organisées par la faculté des sciences humaines et sociales de ladite université sur trois jours, visent à mettre en valeur la contribution de l'université et de ses laboratoires de recherche au service de la société et de l'économie, dans le cadre des axes nationaux relatifs à la valorisation de la recherche scienti-

fique, à la promotion de l'innovation et à son adéquation avec les besoins du développement.

Dans ce contexte, le recteur de l'université de Constantine 2, le professeur Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que la recherche scientifique est "devenu un outil stratégique pour accompagner les politiques publiques et répondre aux préoccupations de la société", précisant que l'objectif de ces journées d'étude consiste à valoriser les résultats de la recherche et orienter l'activité des laboratoires vers le traitement des problématiques de développement prioritaires.

L'université s'emploie, à travers ces initiatives scientifiques, à consacrer une culture de l'innovation et à encourager le partenariat entre chercheurs et opérateurs économiques, ce qui permet, selon lui, de transformer le savoir scientifique en valeur ajoutée contribuant à la

réalisation du développement durable, a ajouté le même responsable.

De son côté, le président du colloque, le professeur Mohamed Lamine Berkane, vice-recteur chargé des études supérieures et de la recherche scientifique, a expliqué que cette manifestation scientifique s'inscrit dans le cadre des trois axes nationaux de la recherche, à savoir la santé du citoyen, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, considérés comme des enjeux stratégiques.

Il a également mis en exergue l'importance d'orienter les programmes nationaux de recherche scientifique et les projets des laboratoires universitaires vers ces axes, de manière à renforcer la contribution de l'université à l'élaboration de solutions scientifiques et pratiques à même de soutenir les exigences du développement local et national.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 23/2025

Le Wall de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour : Réalisation d'un Hôpital mère et enfant à CHLEF
Lot: achèvement de l'hôpital mère et enfant

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

Cas de soumission seul ou Cas de soumission en groupement momentané d'entreprises solidaire;

- Capacités professionnelles

Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, catégorie « 04 ou plus» activité principale ou secondaire en bâtiment

A. Capacités technique :

1- Dispositif des moyens humains suivant

01 ingénieur ou master ou licence ou DEUA ou T.S en domaine bâtiment ou climatisation ou électricité ou électrotechnique.

2- Dispositif des moyens matériels suivant :

01 camion tout tonnage

C- Capacité financière :

■ Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2022-2023-2024) ≥ 70.000.000 DA

PRÉSENTATION DE L'OFFRE :

Le soumissionnaire devra cacher son offre, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention: « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière » conformément à l'article 11 page 09 et 10 du cahier des charges.

Les trois enveloppes intérieures devront également comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 23 /2025
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
Projet : Réalisation d'un Hôpital mère et enfant à CHLEF
Lot: achèvement de l'hôpital mère et enfant

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

• La durée de préparation des offres est fixée à 22 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimales à la presse nationale écrite ou électronique dans les organes d'informations qui ont assuré la publication de l'avis de concours ou au BOMOP

• La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.

• Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

• La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H15.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 90 Jours à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME

De l'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Rue MALOULI AHMED M'DOUHA Tizi-Ouzou

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise EURL STRFP, représentée par son gérant Monsieur BADI MOHAMED, sise au Hsi Si Smail Local 03 la Rassauta El Bordj El Kifan Wilaya d'Alger, attributaire du projet portant TRAVAUX DE VRD RIMAIRES ET SECONDAIRES A TRAVERS LES WILAYAS

Projet : réalisation des travaux de VRD des 135 logements sis à OUED FALLI répartis comme suit :

- 32/85/185 LPL programme 1999,

- 37/85/185 LPL programme 1999,

- 16/85/185 LPL programme 1999

- 32/50/185 LPL programme 1999,

18/50/185 LPL programme 1999,

pour un montant de 35 098 196,20 DA TTC et un délai de 04 mois, est mise en demeure pour reprendre les mal façons et achever les travaux, dans un délai de 48 heures de la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale et le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à son encontre.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Panique au grand magasin Saison 2025



Arnaud, ancien patron du Passo Club, a tout donné pour sauver son night-club de la faillite et, malgré tous les obstacles rencontrés en chemin, il y est finalement parvenu. Depuis, il a intégré le cercle très fermé des entrepreneurs à succès qui réussissent l'outrage aux autres n'osent même pas s'aventurer. Le voilà aujourd'hui propulsé à la tête d'une surface commerciale en grande difficulté jusque-là dirigée par Antoine, qui a hérité du magasin fondé par son grand-père il y a de très nombreuses années. Mais les nouveaux modes de consommation modernes et les ventes sur Internet ont mis en péril l'existence du magasin. Les emplois sont désormais menacés. Arnaud tente de poursuivre l'activité coûte que coûte, particulièrement dans cette période de fin d'année où les ventes de Noël sont promulgation...

france 2 21:10

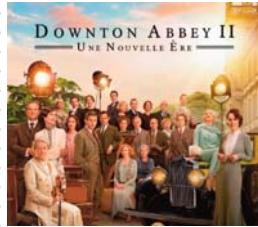
La fille de l'assassin



Passionnés d'histoire et de patrimoine, Stéphane Bern ainsi que l'acteur et écrivain Loránt Deutscher se transforment le temps d'une soirée en guides touristiques pour dévoiler les mystères du Paris haussmannien. Au fil de leurs pérégrinations dans la capitale, les deux compères évoquent la vie quotidienne et les événements incontournables de cette période. Grâce à des reconstitutions en 3D, ils révèlent les principes élaborés par les architectes de Napoléon III et mis en oeuvre par les équipes du préfet de la Seine, le baron Haussmann.

france 3 21:10

Downton Abbey II : Une nouvelle ère



Alors que la famille Crawley se prépare à célébrer deux mariages d'exception – dont celui de Tom Branson (Allen Leech), désormais veuf et épousé de la pétillante Lucy Smith (Tuppence Middleton) –, un vent de modernité souffle sur la demeure ancestrale. Un réalisateur hollywoodien, séduit par le charme intemporel du domaine, propose d'en faire le décor d'un film ambitieux, une perspective qui divise les habitants entre enthousiasme et réticence. Mais c'est une autre nouvelle qui va bouleverser l'équilibre familial : Lady Violet Crawley (Maggie Smith), doyenne espionnée et redoutable, prend qu'elle a hérité d'une mystérieuse villa sur la Côte d'Azur, vestige d'un passé qu'elle a toujours tenu secret.

CANAL+ 21:06

Monarch: Legacy of Monsters Saison 1



M6 21:10

L'amour est dans le pré Saison 20



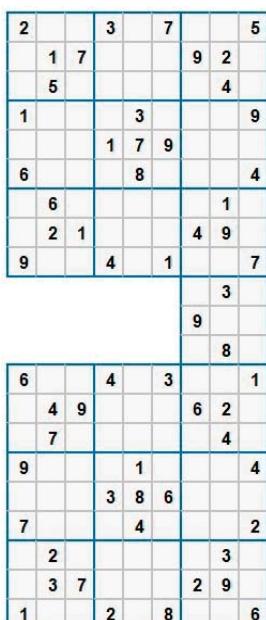
Le 8 septembre 2005 démarrait "L'amour est dans le pré", une émission de rencontres qui faisait le pari de la sincérité et de l'authenticité. Vingt ans et autant de saisons plus tard, ses valeurs sont toujours de mise, et le succès aussi. 256 agriculteurs ont été suivis, le prochain mariage, celui de Mickaël et Nadia de la saison 19, est prévu pour 2026, et 94 bébés "ADP" sont nés. Au cœur de la Drôme, Karine Le Marchand a réuni une centaine d'invités, des figures marquantes des différentes saisons, pour une grande fête riche en rires, émotions, complicité et activité. Certains en profitent pour renouveler leurs voeux de mariage.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2878

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Frémissement audible
- 2 - Décentralisé
- 3 - Mouvements spontanés - Filles du beau-frère
- 4 - Dépouillaiement
- 5 - Désinsemination verbale - Tangible
- 6 - Panier de pêcheur - Changea d'atmosphère
- 7 - Spectacle familial - Rapport de cercle - Bien dans le coup
- 8 - Présélection - Incorrectes
- 9 - Voyantes
- 10 - Couverte de poudre abrasive

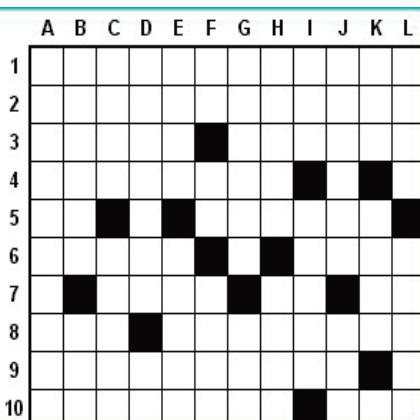
Verticalement:

- A - Sorte de saucisse
- B - Cherchera à attirer l'attention - Mémoire vive
- C - Pair - Tige de fougères
- D - Odeur d'ivrogne - Symbole d'un gaz rare
- E - Coloré par l'émoi - Réduit chez l'ébéniste
- F - Vague rapporteur - Pour la fin du premier groupe - Espaces de temps
- G - Casser les pieds - Ecole sauvage
- H - Gratin social - Attitude de modèle
- I - Copine d'antan - Vêtement pour temps frais
- J - Lieu de relâche - Existe
- K - Sortie de l'organisme - Nom de lac
- L - Procédé d'évaluation - Criques

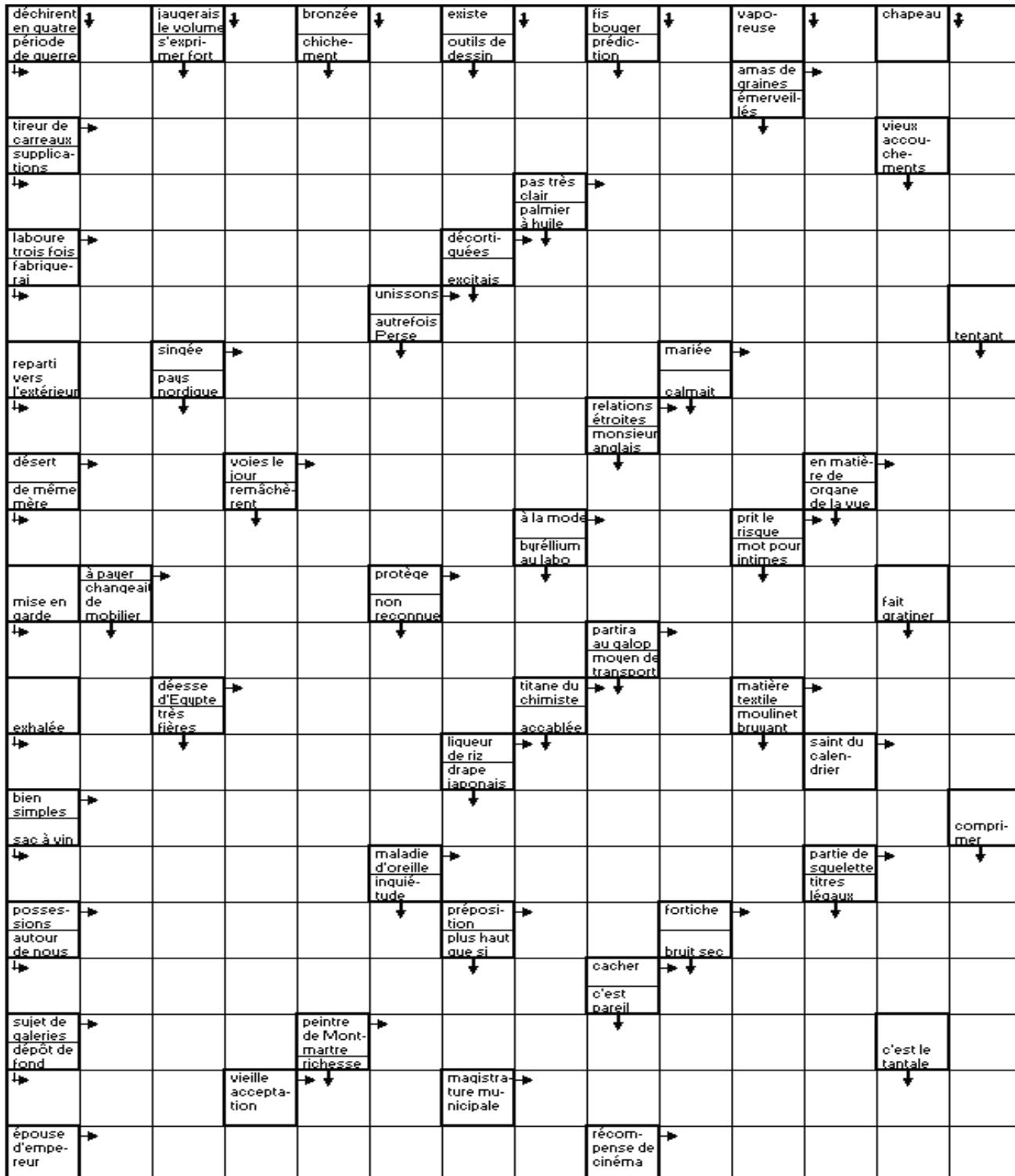
Zenreurs



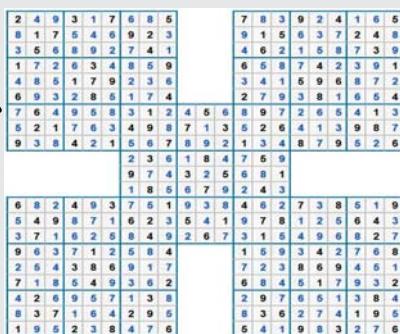
Mots croisés n°2878



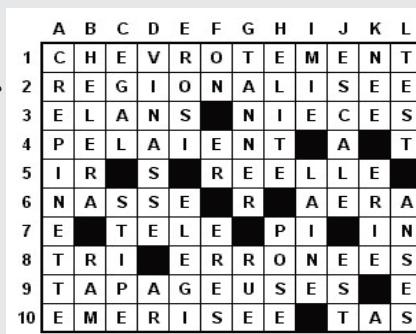
Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1297

*Solution*

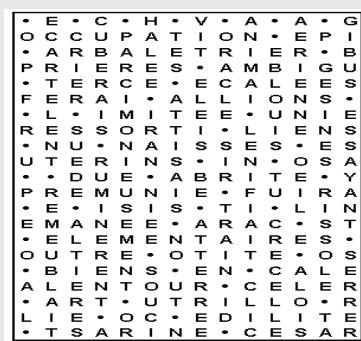
Sudoku n°2878



Mots Croisés n°2878



Grille géante n°1578



ATHLÉTISME / SEMI-MARATHON DE TRIPOLI (EDITION 2025)

Large domination des coureurs algériens

L'édition 2025 du semi-marathon de Tripoli, disputée samedi matin dans la capitale libyenne, a été remportée par le coureur algérien Abdelkader Bessek, chez les messieurs, et par sa compatriote Souad Aït Salem chez les dames.

Cette course, disputée sur une distance de 21 kilomètres, en présence de plusieurs centaines de participants, a été outrageusement dominée par les coureurs algériens, ayant raflé la plupart des podiums.

Outre Bessek, qui l'a emporté en 1:05.25, les trois premiers poursuivants au classement étaient également algériens, à savoir, Abdennacer Ghilès (1:05.25), Abdelbasset Hamel (1:05.29) et Samir Ameur (1:06.13). Chez les dames, Aït Salem (46 ans) a bouclé la distance en 1:15.42.

A travers cette nouvelle performance, Aït Salem prouve que malgré le poids de l'âge, elle reste l'une des meilleures marathoniennes algériennes en activité, y compris au plus haut niveau.

LUTTES ASSOCIÉES (PHASE DE WILAYA/SENIORS)

Les lutteurs de l'EJ Oran et du club Champions oranais se distinguent

Les lutteurs des clubs Espoir jeunesse d'Oran et ceux du CSA club Champions oranais se sont distingués au championnat de wilaya de luttes associées seniors messieurs, en style libre et gréco-romain, clôturé samedi soir à la salle spécialisée de Haï Hamri d'Oran.

Les lutteurs de l'EJ Oran et du CSA champions oranais ont imposé leur domination, lors de cette compétition dans les deux styles, montant à plusieurs fois sur le podium dans les différentes catégories de poids.

Le vice-président de la fédération Algérienne de luttes Associées, Houari Hamidi, s'est déclaré satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé très appréciable et encourageant.

Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de luttes associées en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline (FALA) et la direction de la Jeunesse et des Sports, a regroupé 70 lutteurs seniors représentant 10 clubs. À l'issue de cette phase, le vainqueur de catégorie de poids, en lutte libre comme en gréco-romaine, a décroché son billet pour la phase finale du championnat d'Algérie seniors, prévue le mois de janvier à la salle la Coupole du complexe sportif Mohamed Boudiaf à Alger.

ECHECS/ TOURNOI NATIONAL OPEN (JEU RAPIDE)

Arab Adnane sacré vainqueur

L'échiphile Arab Adnane de l'AS Sûreté nationale d'Alger a remporté le tournoi national Open des échecs jeu rapide, clôturé, samedi soir au complexe sportif de Ouled Yaïche à Blida, après deux jours de compétition. Arab Adnane a terminé premier au classement avec 7 points devant Djabri Massinas du CF Aokas de Béjaïa avec 6,5 points et Bensen Ahmed du club Hümaya de Djelfa avec 6 points. Cet Open national, disputé selon le système suisse en sept rondes à la cadence jeu rapide de 25 minutes, plus 10 secondes par coup joué, a été jugé d'un niveau technique très élevé par le directeur de la compétition, l'arbitre international Announ Nasreddine. Cette manifestation sportive, organisée durant deux jours par l'Association sportive Tarqiyat Chabab El-Moustaqbal des échecs de Blida, en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 110 échiphiles, représentant plusieurs wilayas du pays. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida.

BASKET-BALL - SUPER-DIVISION MESSIEURS

Le NB Staoueli sacré champion d'hiver

À l'issue de la 13e et dernière journée de la phase aller du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division messieurs, le NB Staoueli a confirmé sa nette domination en s'imposant comme le leader incontesté à mi-parcours.

Par F.Yanis

Vainqueurs du CR Béni Saf (74-63), les Staoueliens bouclent la phase aller avec un bilan remarquable de 12 victoires pour une seule défaite.

Solides défensivement et constants dans l'effort, les joueurs du NBS confirment leur statut de référence du championnat et abordent la phase retour avec une confortable avance sur leurs poursuivants, un avantage psychologique non négligeable.

Derrière le leader, le MC Alger et le CS Tlemcen se livrent un duel serré pour la deuxième place.

Lors de cette journée, le Mouloudia a pris le dessus sur le CS Tlemcen (68-63) au terme d'une rencontre intense et équilibrée.

Malgré ce revers, les Tlemcéniens conservent la deuxième place à égalité de points avec le MCA (22 points), illustrant la régularité des deux formations, principales challengers du NB



Staoueli, Boufarik et Rouiba restent également au contact du peloton de tête.

À Boufarik, le Widad local a arraché une victoire précieuse face à l'USM Blida (78-76) dans un match haletant jusqu'au buzzer.

De son côté, le Rouiba CB a confirmé sa bonne dynamique en dominant le NA Hussein-Dey (69-64), un succès important dans la course aux pre-

mières places.

La surprise de la journée est venue de Sétif, où le CSC Djisr Kassantina

s'est imposé sur le fil face à l'US Sétif (70-69), une victoire précieuse à l'extérieur qui lui permet de s'éloigner de la zone dangereuse.

Dans un autre match très disputé, le CRB Dar El-Béida a décroché un succès important sur le parquet du MO Ouled Chebel (61-60), démon-

trant une belle maîtrise des fins de match.

Au terme de cette phase aller riche en enseignements, le NB Staoueli s'impose logiquement comme champion d'hiver.

Derrière, la lutte s'annonce intense aussi bien pour les places d'honneur que pour le maintien, promettant une phase retour passionnante sur tous les fronts.

FY

TENNIS

La Fédération algérienne distinguée par l'ITF

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a été distinguée du trophée 'Excellence in Tennis Development Award 2025' de la Zone 1- Afrique du Nord, qui lui a été remis par la Fédération internationale de tennis (ITF), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Cette distinction a été attribuée à la FAT, vendredi, en marge de

l'Assemblée générale (AGO) de la Confédération africaine de tennis (CAT), tenue par visioconférence.

"A cette occasion, la FAT exprime ses sincères remerciements à l'ITF ainsi qu'à la CAT pour la confiance accordée, l'accompagnement permanent et le soutien constant en faveur du développement du tennis en Algérie", a précisé la FAT.

La Fédération algérienne de tennis a, par ailleurs, réaffirmé sa détermination à poursuivre et à renforcer cette dynamique positive, en continuant à investir dans les programmes de formation, développement de la base, amélioration des structures et la promotion de la discipline à travers l'ensemble du territoire national.

BATNA

18000 élèves adhérents au sport scolaire



diverses disciplines de sport scolaire.

Le sport scolaire a enregistré ainsi cette année un engouement notable des écoliers y compris dans le primaire alors qu'il était pratiquement réduit durant les précédentes années aux élèves du moyen et du secondaire, selon la même

source. L'intégration de l'éducation physique dans les écoles primaires et le recrutement d'un grand nombre d'enseignement de cette matière ont contribué à augmenter le nombre des élèves pratiquant les sports scolaires, notamment collectifs, a considéré le même

responsable de la ligue.

Ceci contribuera à la découverte et à la sélection de jeunes talents sportifs, a estimé M. Kedache relevant que la ligue de sport scolaire bénéficie du soutien de la wilaya de Batna ainsi que des directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports.

Près de 450 coureurs des catégories benjamine, minime et cadette (garçons et filles) ont participé à la finale de wilaya de crosscountry qualificative au championnat national scolaire qui aura lieu à Tizi Ouzou le 28 décembre courant, selon la même source.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

L'ESS prépare la JSK avec un bon moral

Après leur retour de Béchar avec une qualification en Coupe d'Algérie face à la formation locale de Béchar Djedid, vendredi dernier, Akram Djahint et ses coéquipiers affichent un moral au beau fixe.

Par F. Yanis

Bien que l'adversaire ne constitue pas une véritable référence, la performance réalisée par l'Entente de Sétif (0-4) demeure néanmoins digne d'éloges.

Et pour cause : les Aigles Noirs n'avaient plus remporté un match avec plus de deux buts d'écart depuis près de deux ans.

Cette victoire arrive donc à point nommé, au moment où l'ESS s'apprête à aborder un virage décisif en championnat, avec une série de trois rencontres de haut niveau : face à la JS Kabylie au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, puis contre le MC Alger, avant d'affronter le CR Belouizdad en déplacement dans un match en retard.

Cette dernière ligne droite pourrait s'avérer déterminante quant aux objectifs à fixer pour la suite de la saison, aussi bien en championnat qu'en Coupe d'Algérie.

En effet, à l'issue de cette série, à laquelle s'ajoutera l'ultime match de la phase aller face au Paradou AC à Sétif, le classement pourrait se clarifier et permettre à la direction de définir une stratégie plus ambitieuse, notamment à travers un renforcement de l'effectif lors du mercato hivernal.

Sous la houlette du nouvel entraîneur, Milutin Sredojevic, qui dispute son troisième match à la tête des Aigles Noirs après le départ de Toufik Rouabah, l'équipe semble progressivement trouver la bonne formule. Le technicien serbe, toutefois, reste prudent.

« Le plus dur reste à venir. »

Nous aurons des matches importants et difficiles dans les semaines à venir.

Nous allons tenter de bien les négocier et de progresser.

Notre objectif est d'engran-



ger le maximum de points afin d'améliorer notre classement», a-t-il déclaré.

Tout dépendra peut-être du résultat de la prochaine sortie face à la JSK, programmée vendredi prochain au stade du 8-Mai 1945.

Une rencontre décisive pour les deux équipes.

Si pour les Sétifiens, il s'agit d'une opportunité de confirmer leur ascension, pour les Kabyles, ce match représente une

occasion cruciale de réagir et d'éviter de s'enliser davantage dans la crise, notamment après leur élimination prématée en Coupe d'Algérie face à l'USM El Harrach, vendredi dernier, au stade Nelson-Mandela de Béchar.

F. Y

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP fixe les horaires des matchs de la 13^e journée



La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé dimanche les horaires des matches de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 18, 19, et 20 décembre.

Cette 13^e journée débu-

tera le jeudi 18 décembre, avec trois matchs au menu, dont celui du leader le MC Alger, en déplacement à Ouarla pour défier le nouveau promu le MB Rouissat (17h00).

Trois rencontres sont

programmées le vendredi 19 décembre, dont l'affiche ES Sétif - JS Kabylie (18h00), alors que les deux derniers rendez-vous se joueront le samedi 20 décembre.

Au terme de la 12^e jour-

née, le MCA caracole en tête avec 25 points, à quatre longueurs de ses poursuivants directs : l'Olympique Akbou et le MC Oran. Le "Doyen" compte trois matchs en moins.

Programme de la 13^e journée :

Jeudi 18 décembre 2025 :	
ASO Chlef - MC Oran	17h00
MB Rouissat - MC Alger	17h00
USM Alger - ES Ben Aknoun	20h00
Vendredi 19 décembre 2025 :	
MC El-Bayadh - USM Khencela	14h30
CS Constantine - Paradou AC	17h00
ES Sétif - JS Kabylie	18h00
Samedi 20 décembre 2025 :	
JS Saoura - ES Mostaganem	15h00
CR Belouizdad - Olympique Akbou	18h00.

CHAMPIONNAT CROATE (17^E JOURNÉE)

Bennacer signe son premier but avec le Dinamo Zagreb



Le milieu international algérien Ismaïl Bennacer, a marqué son premier but de la saison avec le Dinamo Zagreb, dimanche en déplacement face à Slaven Belupo (5-2), lors de la 17^e journée du championnat croate de football. Titularisé par l'entraîneur Mario Kovacevic, le joueur algérien a marqué le troisième but de son équipe sur un tir des 25 mètres (33e).

L'autre international algérien de la formation de Zagreb, Moncef Bakr, a également débuté dans le onze de départ. Il s'est distingué par une passe décisive sur l'action de l'égalisation (1-1, 5e). Il a cédé sa place en seconde période (64e).

À l'issue de cette victoire, le Dinamo Zagreb conserve sa place de leader avec 35 points, à une longueur de son dauphin, Hajduk Split (34 points), qui

est allé s'imposer samedi sur la pelouse du NK Lokomotiva Zagreb (3-1).

Bennacer, qui a trouvé la plénitude de ses moyens après un passage à vide pour cause de blessure, a rejoint le Dinamo Zagreb en septembre dernier, à titre de prêt pour une saison, avec option d'achat, en provenance de l'AC Milan (Italie).

Il avait évolué avec l'Olympique Marseille (France) en prêt, pendant les six derniers mois du précédent exercice, mais sans pour autant parvenir à convaincre les dirigeants marseillais de le conserver.

Bennacer et Bakr figurent sur la liste des 18 joueurs, dévoilée samedi par le sélectionneur national Vladimir Petkovic, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier 2026.

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE SENIOR

Les résultats du 2^e tour préliminaire

Résultats des rencontres du 2^e tour préliminaire de la Coupe d'Algérie seniors-dames de football, disputées samedi.

CS Constantine- JS Saoura	3 - 2
Etoile Athlétique Sétif - NE Bouira	4 - 0
US Biskra - Majd Batna	14 - 0
AR Guelma - MF Bouchegouf	7 - 0
Aksal Batna - MB Rouissat	9 - 0
Alger Centre - AS Djurdjura	2 - 2
(ASE Alger Centre qualifié aux T.A.B)	
FC Casbah - USM Alger	0 - 6
RS Tissemsilt- DS Tiaret	5 - 2
AS Jouharet Canastel - MC Oran	1 - 2
CSB Oran - MC El-Bayadh	1 - 4 .

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Liverpool prend le meilleur sur Brighton (2-0)

Un doublé de l'attaquant Hugo Ekitiké a permis samedi à Liverpool de renouer avec la victoire en Premier League, contre Brighton (2-0) à Anfield, où Mohamed Salah a rejoint et réussi une passe décisive. Salah, remplaçant au coup d'envoi, est entré sous les applaudissements à la 26^e minute après la blessure d'un coéquipier.

Collectif, impliqué mais parfois maladroit, l'ailier droit a été crédité d'un "assist" sur un corner repris de la tête par Ekitiké (60e, 2-0). Le gardien adverse l'a privé d'un but dans le temps additionnel (90e+2).

Les "Reds" renouent avec la victoire en championnat, après deux matches nuls, et ils remontent à la sixième place en attendant les autres matches de la 16^e journée.

Le futur proche s'annonce abordable pour eux avec Tottenham, Wolverhampton, Leeds et Fulham au programme.

APS

CAN 2025 - ALGÉRIE

Petkovic : "Franchir le premier tour et aller le plus loin possible est notre objectif"

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Vladimir Petkovic, a affirmé samedi à Alger que l'objectif des "Verts" lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier) est de franchir avec succès le premier tour, avant d'ambitionner d'aller le plus loin possible dans la compétition continentale.

"Je cherche la victoire match par match et une progression graduelle. Le premier objectif est de dépasser le premier tour, mais j'aspire à aller le plus loin possible à la CAN. Notre sélection fait partie des candidats et nous le prouverons sur le terrain, car nous voulons rester jusqu'à la fin de la compétition", a déclaré Petkovic lors d'une conférence de presse tenue à la salle "Mohamed Salah" du stade Nelson-Mandela de Baraki (Algier).

A cette occasion, le sélectionneur national a annoncé une liste de 28 joueurs, dont deux évoluant dans le championnat national, en prévision de la participation à la CAN-2025. Il s'agit du gardien Oussama Benbot (USMA) et du défenseur Zinedine Beldai (JSK).

Évoquant ses choix, Petkovic a expliqué que la participation du latéral droit Youcef Atal et du défenseur central Mohamed Amine Tougâ à la Coupe arabe (FIFA Qatar-2025) leur a permis d'engager davantage de temps de jeu avant la CAN. "Je suis satisfait de leur rendement au sein de la sélection A, au regard de l'apport qu'ils ont fourni", a-t-il souligné. Concernant les attaquants Adel Boulbina et Redouane

Berkane, convoqués pour la première fois en équipe première, il a précisé que ce sont deux jeunes joueurs en constante progression : Boulbina se distingue par sa capacité à percer les défenses et à marquer, tandis que Berkane sait bien conserver le ballon".

En réponse à la non-convocation du défenseur Achraf Abada, révélation de la sélection A lors de la Coupe arabe Fifa 2025, Petkovic a indiqué avoir retenu "les joueurs figurant dans la liste élargie de 55 éléments", ajoutant qu'Abada "fait partie des joueurs à suivre de près et pourra très bien être convoqué à l'avenir".

Le sélectionneur national s'est également exprimé sur l'absence du milieu de terrain du LOSC Lille, Nabil Bentaleb, estimant qu'il s'agissait d'"un choix technique", en raison d'une forte concurrence au milieu, notamment avec la présence de joueurs tels que Farès Chaïbi et Houssam Aouar.

A propos des gardiens de but, Petkovic a indiqué que "les options restent ouvertes", précisant que "les trois gardiens disposent de caractéristiques différentes et chacun peut prétendre à une place de titulaire". Il a, par ailleurs, affirmé que



ses choix tactiques permettront aux joueurs d'évoluer à différents postes en fonction des exigences de chaque ren-

contre. Les joueurs algériens commenceront à rejoindre le Centre technique national de Sidi Moussa à partir du lundi 15 décembre, avec un effectif au complet attendu le vendredi 19 décembre.

La majorité des joueurs nous rejoindra dès le 15 décembre, tandis que les autres arriveront progressivement jusqu'au 19, en raison de leurs obligations avec leurs clubs. Nous veillerons à ce que tous soient au même niveau de pré-

paration physique", a-t-il précisé. "Une fois sur place, nous nous concentrerons sur le premier match face au Soudan, une équipe qui joue en bloc et mise sur la vitesse en contre-attaque", a expliqué Petkovic.

Avant de conclure son intervention par un message aux fans des Verts : "Il est très difficile de promettre quoi que ce soit au peuple algérien, mais je peux assurer que nous donnons le maximum pour rendre tout le monde fier de cette équipe".

L'Algérie, qui participe pour la 21e fois de son histoire à une phase finale de CAN, évoluera dans le groupe E aux côtés du

Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan.

Les "Verts" entameront leur CAN le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00).

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les huitièmes de finale.

Pour rappel, la sélection algérienne avait été éliminée dès le premier tour lors de sa dernière participation à la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

FC Barcelone bat Osasuna (2-0) et s'envole au classement



Le FC Barcelone a accru son avance sur le Real Madrid en tête du championnat espagnol en s'imposant contre Osasuna (2-0), samedi au Camp Nou, mettant les Madrilènes sous pression avant leur déplacement dimanche à Alavés. Grâce à un doublé en quatre minutes de leur attaquant brésilien Raphinha (70e, 86e), les Barcelonais (1er, 43 points) comptent sept points d'avance sur le Real (36 pts) et huit sur Villarreal (35 pts).

Les deux poursuivants devront s'imposer dimanche, respectivement à Alavés et Levante, s'ils ne veulent pas voir les Blaugrana, invaincus depuis le 25 novembre toutes compétitions confondues, s'envoler au classement.

L'Atlético Madrid (4e, 34 pts) s'est rapproché du podium samedi après son succès contre Valence (2-1), avec le but de la victoire signé Antoine Griezmann.

APS

CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'AC Milan accroché à domicile

L'AC Milan a été tenu en échec, devant son public, par Sassuolo (2-2), dimanche lors de la 15e journée du Championnat d'Italie de football.

Co-leader de la Serie A, avec le Napoli avant le coup d'envoi de la journée, le Milan est certes passé seul en tête (32 pts), mais il peut être dépassé par le champion en titre (2e, 31 pts) qui se déplace à Udine et par l'Inter Milan (3e, 30 pts), opposé en fin d'après-midi au Genoa.

Le dimanche des Rossoneri a mal débuté et a tout aussi mal fini. Ils ont concédé un but dès la 13e minute et se sont faits surprendre par Armand Laurienté (77e). Entre-temps, l'équipe de Massimiliano Allegri a égalisé, puis mené. Elle est revenue à la hauteur de Sassuolo à la 34e minute grâce à Davide Bartesaghi.

Le défenseur de 19 ans a ouvert son compteur en Serie A en reprenant au second poteau un centre fuyant de Ruben Loftus-Cheeks.

L'international Espoirs a doublé la mise dès



le début de la reprise, d'une superbe frappe dans un angle fermé après une ouverture en pivot de Christopher Nkunku.

La Lazio Rome s'impose à Parme (1-0)

La Lazio Rome s'est replacée à la 8e place du Championnat d'Italie après sa victoire à Parme (1-0) malgré deux exclusions, samedi pour le compte de la 15e journée.

La Lazio s'est imposée sur un but de Tijjani Noslén à la 82e minute. Elle était réduite à dix depuis la 42e minute après l'exclusion de Mattia Zaccagni,

puis à neuf après celle de Toma Basic (77e), à chaque fois pour un geste dangereux sur Nahuel Estévez.

Il s'agit de la première victoire en Serie A pour une équipe réduite à neuf depuis février 2017 lorsque l'AC Milan, en double infériorité numérique, s'était imposé 1 à 0 à Bologne. Avec ses 22 points, la

Lazio s'est replacée dans la course à l'Europe, mais accuse neuf points de retard sur le duo de tête, l'AC Milan et Naples qui affrontent dimanche respectivement Sassuolo et l'Udinese.

De son côté, Parme, conspué par ses tifosi à sa sortie du terrain, a rétrogradé à la 17e place (14 pts), avec toutefois quatre points d'avance sur le 18e, Pise.

LIVERPOOL

RÉCONCILIATION AVEC SALAH ?

Ecarté du groupe pour le match de Ligue des Champions contre l'Inter Milan (1-0) mardi, après avoir publiquement critiqué sa gestion, samedi dernier, suite au nul à Leeds (3-3), puisqu'il venait d'enchaîner un troisième match de suite en démarquant sur le banc, Mohamed Salah (33 ans, 20 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) a rapidement été associé à des rumeurs de départ. Mais l'ailier de Liverpool ne devrait pas quitter les Reds cet hiver, malgré ce que l'ampleur de la polémique a pu faire croire. En conférence de presse après la victoire contre Brighton (2-0) ce samedi en Premier League, qui a marqué le retour de Salah dans le groupe et sur le terrain, le manager des Reds Arne Slot a semblé enterrer la hache de guerre avec l'Egyptien. "Je pense que s'il n'était pas à Milan, c'est à cause de son interview. La question est toujours la même, et chacun a son avis là-dessus : devait-il être sanctionné une, deux, trois, quatre fois, quatre mois, douze ans... chaque entraîneur prend une décision différente. Il n'a pas joué contre Milan. Je lui ai parlé hier et, d'habitude, je ne commente jamais nos conversations. Je ne ferai pas d'exception cette fois-ci, mais je crois que les actes valent plus que les paroles. Il était de nouveau dans le groupe et, quand j'ai dû effectuer mon premier changement, je l'ai fait entrer. Il a joué comme je pense que tous les supporters – moi y compris – l'espéraient", a commenté le technicien néerlandais. Entré à la 26e minute pour remplacer Joe Gomez, blessé, Salah a été plutôt intéressant. Slot a confié s'attendre à son retour à Liverpool à l'issue de la Coupe d'Afrique des Nations.

MILAN

DE VECCHI TROUVE RABIOT "FANTASTIQUE"

Arrivé en provenance de Marseille l'été dernier, le milieu de terrain Adrien Rabiot (30 ans, 7 matchs et 1 but en Serie A cette saison) est rapidement devenu indispensable au Milan AC. Ancien joueur et entraîneur des équipes de jeunes du club lombard, Walter De Vecchi est sous le charme de l'international français. "Son expérience avec De Zerbi à l'OM lui a beaucoup servi. La première chose que Roberto lui a dite là-bas, c'est qu'il devait marquer entre 10 et 15 buts. Il a cette capacité dans sa palette : la frappe de loin, mais aussi la percussion. Au-delà de ça, on parle d'un joueur fantastique dans les deux phases, avec et sans ballon. Il couvre énormément de terrain, avec peu de déchet. Il y a deux semaines, je suis allé à Milanello et les membres du staff sont impressionnés. Ses données GPS sont folles. Même s'ils le connaissaient déjà, ils disent tous qu'Adrien, c'est quelque chose", a raconté De Vecchi dans les colonnes de L'Equipe.

BAYERN

UPAMECANO ÉVOQUE SON AVENIR

En fin de contrat avec le Bayern Munich, Dayot Upamecano (27 ans, 11 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) se retrouve convoité par les plus grands clubs de la planète. Dont ceux de ses amis Kylian Mbappé et Ousmane Dembélé, à savoir le Real Madrid et le Paris Saint-Germain. "Est-ce que ce serait un rêve de jouer dans le même club qu'Ousmane ? Pourquoi pas (sourire). Mais après, je ne suis pas pressé. Est-ce que je peux aussi rester au Bayern et prolonger ? Oui, bien sûr !", a répondu l'ancien joueur de Leipzig lors d'une interview accordée à Téléfoot.

CÔME FABREGAS FÂCHÉ CONTRE LE SÉNÉGAL

Pas content, Cesc Fabregas. Blessé en début de saison, l'ailier Assane Diallo (20 ans, 5 matchs en Serie A cette saison) retrouve du temps de jeu avec Côme depuis fin octobre, et ce retour au premier plan lui a permis d'être sélectionné par le Sénégal pour la Coupe d'Afrique des Nations. Au grand dam de son entraîneur... "Je préfère ne pas trop m'étendre sur le sujet. Il a été convoqué et je lui ai parlé après le match contre l'Inter. Il connaît bien mon opinion. J'ai également parlé à son sélectionneur, mais la conversation ne s'est pas très bien terminée. Ce que je peux faire ? Rien. Ils ont le droit. Diallo partira s'il le souhaite", a regretté le technicien espagnol en conférence de presse.

ALGERIE - TUNISIE

Vers un partenariat stratégique intégré, Ghrieb trace une feuille de route ambitieuse et structurante

La 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, ouverte à Tunis, marque un tournant majeur dans la consolidation des relations entre l'Algérie et la Tunisie.

Plus qu'un simple rendez-vous institutionnel, cette session s'impose comme une étape décisive dans la construction d'un partenariat stratégique global, fondé sur la confiance politique, l'intégration économique, la coordination sécuritaire et le rapprochement humain.

En présence de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaâfrani, et de hautes délégations ministérielles des deux pays, le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, a livré un discours dense, structuré et porteur d'une vision claire pour l'avenir des relations bilatérales.

Dès l'entame de son allocution, le Premier ministre a tenu à saluer l'accueil réservé à la délégation algérienne, y voyant l'expression tangible de relations enracinées dans la fraternité, la solidarité et un destin commun forgé par l'histoire.

Il a souligné que le niveau atteint par la coopération algéro-tunisienne permet aujourd'hui aux deux pays d'aborder leurs dossiers communs avec lucidité, objectivité et confiance mutuelle, afin de consolider les acquis et de corriger les insuffisances, dans une approche pragmatique et résolument tournée vers l'avenir.

La sécurité, pilier central d'une coopération renforcée

Dans un contexte régional marqué par l'instabilité et la multiplication des menaces transfrontalières, la dimension sécuritaire s'est imposée comme l'un des axes majeurs du discours de Sifi Ghrieb.

Le Premier ministre a mis en exergue la coordination « constante, étroite et intense » entre Alger et Tunis pour la sécurisation de leur longue frontière commune, confrontée aux défis du terrorisme, du crime organisé, du trafic de stupéfiants et de l'immigration clandestine.

Il est revenu sur les conclusions du deuxième Comité sécuritaire mixte algéro-tunisien, tenu à Alger en juillet 2025, qui a permis d'évaluer de manière approfondie l'évolution des menaces dans la région du Sahel et en Libye, deux espaces stratégiques dont la stabilité conditionne directement la sécurité des deux pays.

Dans ce cadre, il a salué la récente signature d'un accord de coopération militaire, qualifié de « nouvelle pierre angulaire » dans l'édifice sécuritaire commun, traduisant la volonté partagée de hisser la coopération en matière de défense à un niveau supérieur.

Une dynamique économique encourageante, mais encore perfectible

Sur le plan économique, Sifi Ghrieb a dressé un bilan lucide mais optimiste de la coopération bilatérale. Il s'est félicité de la progression des échanges commerciaux, qui ont atteint 2,3 milliards de dollars en 2024, enregistrant une hausse de 12 %



par rapport à l'année précédente.

La Tunisie s'impose ainsi comme le deuxième partenaire africain de l'Algérie. Toutefois, le Premier ministre a reconnu que ce niveau demeure en deçà des potentialités réelles des deux économies.

D'où son appel à lever les obstacles structurels entravant les échanges hors hydrocarbures, à activer pleinement les sous-commissions techniques et à améliorer la fluidité de la circulation des biens, des services et des capitaux.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer la communication entre les opérateurs économiques et de promouvoir des partenariats d'investissement durables et mutuellement bénéfiques.

L'énergie et les grands projets structurants au cœur de la coopération

L'énergie demeure un axe stratégique de la relation algéro-tunisienne. L'Algérie assure une part significative de l'approvisionnement tunisien en gaz naturel et en électricité, un soutien qualifié de vital pour la stabilité énergétique de la Tunisie.

Les deux pays ambitionnent désormais d'aller plus loin, en accélérant la mise en œuvre de projets structurants, notamment l'interconnexion électrique tripartite, considérée comme un levier stratégique pour l'intégration énergétique régionale.

En matière d'investissement, le Premier ministre a mis en avant les quelque 350 millions de dollars de projets tunisiens déjà enregistrés en Algérie, auxquels s'ajoute un montant équivalent d'intentions d'investissement.

Ces chiffres sont perçus comme des signaux encourageants d'une dynamique d'intégration économique appelée à s'intensifier.

Forum économique : bâtir une feuille de route claire et opérationnelle

La veille de l'ouverture de la Grande Commission mixte, le Forum économique algéro-tunisien a constitué une plate-forme privilégiée d'échange entre opérateurs et décideurs. Industrie, agriculture, logistique, transport, énergies renouvelables, transformation énergétique, start-up, BTP et

tourisme figurent parmi les secteurs porteurs identifiés.

Sifi Ghrieb a appelé à structurer cette vision à travers une feuille de route claire, assortie d'objectifs précis et d'un calendrier rigoureux, afin de traduire les ambitions politiques en réalisations concrètes.

Il a également invité les hommes d'affaires tunisiens à explorer les importantes opportunités offertes par l'économie algérienne, mises en valeur par les réformes engagées sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, notamment la loi sur l'investissement de 2022, qui garantit des avantages, des facilités et une sécurité juridique accrue aux investisseurs.

La dimension humaine, socle du rapprochement durable

Au-delà des considérations économiques et sécuritaires, Sifi Ghrieb a insisté sur la dimension humaine, qualifiée de « socle réel » du rapprochement algéro-tunisien.

Il a plaidé pour la modernisation des cadres juridiques relatifs à la circulation et au séjour des personnes, le renforcement des échanges culturels et universitaires, ainsi que la multiplication des événements scientifiques, sportifs et artistiques.

La remise en service, en août 2024, de la ligne ferroviaire Annaba-Tunis, après plusieurs années d'interruption, a été citée comme un exemple emblématique de coopération réussie.

De même, la création prochaine d'un centre culturel algérien en Tunisie et d'un centre culturel tunisien en Algérie est appelée à approfondir les liens entre les sociétés civiles et à renforcer la connaissance mutuelle.

Un alignement stratégique face aux défis régionaux

Sur le plan géopolitique, le Premier ministre a mis en avant la convergence totale des positions algérienne et tunisienne sur les grands dossiers régionaux et internationaux.

Les deux pays réaffirment leur soutien indéfectible au peuple palestinien, dénonçant la guerre d'extermination menée contre Gaza et plaident pour l'établissement d'un État palestinien souverain avec El-Qods pour capitale.

Concernant la Libye, Alger et Tunis prônent une solution po-

litique inclusive, fondée sur la réconciliation nationale et l'organisation d'élections libres, à l'abri de toute ingérence étrangère.

Le Premier ministre a également salué la coordination bilatérale avec l'Egypte, réaffirmée lors de la réunion du 6 novembre à Alger, ainsi que la convergence de vues sur la situation au Soudan, appelant à la paix et à la préservation de l'unité du pays.

Une diplomatie active et des engagements concrets

En marge de la session, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a coprésidé avec son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti, les travaux du Comité de suivi algéro-tunisien.

Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à insuffler un nouvel élan à la dynamique exceptionnelle des relations bilatérales, conformément aux orientations des présidents Abdelmadjid Tebboune et Kais Saïed.

Parallèlement, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a multiplié les entretiens avec ses homologues tunisiens, portant sur la coordination sécuritaire, la modernisation des postes frontaliers, la numérisation des procédures, le développement des transports terrestre, ferroviaire, maritime et aérien, ainsi que la mise en place d'un corridor économique intégré entre les deux pays.

Vingt-cinq accords pour blinder la coopération

Point d'orgue de cette 23e session, la signature de 25 accords, programmes exécutifs, mémorandums de coopération et conventions de jumelage vient consacrer la profondeur et la diversité du partenariat algéro-tunisien.

Ces accords couvrent des domaines stratégiques : énergie, énergies renouvelables, investissement, emploi, agriculture, pêche, formation professionnelle, santé, industrie pharmaceutique, eau, culture, jeunesse, sport, médias publics, diplomatie, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

En conclusion, Sifi Ghrieb a souligné que les relations algéro-tunisiennes ont atteint un niveau « exceptionnel et qualitatif », appelant à l'adoption d'une feuille de route ambitieuse pour renforcer la coopération dans des secteurs clés tels que la sécurité alimentaire, la production de blé, le dessalement de l'eau de mer et le développement des transports.

Cette 23e session s'inscrit ainsi comme une étape déterminante dans la construction d'un partenariat stratégique intégré, à la hauteur des attentes des deux peuples et de la volonté politique de leurs dirigeants, ouvrant la voie à un avenir commun fondé sur la solidarité, la stabilité et le développement partagé.

R. I.

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR**Mémoire nationale : le patrimoine comme ligne de défense**

Le développement d'un pays ne saurait se réduire à des chiffres, des infrastructures ou des performances économiques.

Il repose avant tout sur une conscience collective solide, nourrie par l'histoire, la culture et la mémoire partagée.

Un peuple qui connaît ses racines, qui protège son héritage et qui en est fier, possède les fondations indispensables pour construire un avenir stable et durable.

Le patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, n'est pas un vestige du passé destiné aux musées : il est une force vivante, un marqueur identitaire et un répère essentiel dans un monde en mutation.

Chaque monument, chaque tradition, chaque art populaire, chaque tenue ancestrale et chaque plat transmis de génération en génération raconte une partie de l'histoire nationale.

Ces éléments façonnent le quotidien, renforcent le sentiment d'appartenance et consolident la cohésion sociale.

Ils constituent une richesse stratégique, à la fois culturelle, symbolique et économique.

Les nations qui ont compris cet enjeu investissent dans la protection de leur patrimoine, non par nostalgie, mais par lucidité historique et vision d'avenir.

Cependant, le patrimoine est aussi un terrain de rivalités. À mesure que la culture devient un levier d'influence et de reconnaissance internationale, les tentatives d'appropriation, de falsification et de réécriture de l'histoire se multiplient. L'Algérie, riche d'un héritage millénaire, n'échappe pas à ces convoitises.

Face à ces dérives, la reconnaissance internationale, notamment par les instances onusiennes, revêt une importance capitale.

Elle ne confère pas une identité, elle la confirme, en s'appuyant sur des faits, des sources et une continuité historique indiscutable. La récente confirmation du caractère algérien de certains éléments du patrimoine immatériel illustre cette vérité : l'histoire ne se décrète pas, elle se prouve.

Elle ne s'improvise pas à travers des récits fabriqués, mais s'enracine dans la mémoire collective, les pratiques sociales et la transmission intergénérationnelle.

Chercher à s'approprier l'héritage d'autrui traduit moins une richesse culturelle qu'un vide identitaire difficile à combler. Pour l'Algérie, la défense du patrimoine dépasse la simple question culturelle.

Elle ne confère pas une identité, au même titre que la défense du territoire ou des ressources nationales.

Préserver son héritage, c'est protéger son récit, sa place dans l'histoire et son droit à exister pleinement sur la scène des nations.

C'est aussi un devoir envers les générations futures, afin qu'elles puissent se reconnaître dans un passé assumé et s'inscrire dans un avenir maîtrisé. Un peuple sans mémoire est un peuple vulnérable.

Lorsque le lien avec l'histoire se rompt, les repères s'effacent, la cohésion sociale se fragilise et les fractures se creusent.

À l'inverse, une identité assumée renforce l'unité nationale, stimule la créativité et favorise l'engagement citoyen.

La culture devient alors un moteur de développement et un rempart contre les tentatives d'effacement.

En définitive, la bataille pour le patrimoine est une bataille pour la vérité, la dignité et la continuité historique.

L'Algérie, forte de son héritage et consciente de ses responsabilités, n'a pas à prouver ce qu'elle est, mais à continuer de protéger, de transmettre et de valoriser ce qu'elle a toujours été.

REDACTION